



Connaître les métropoles

Repérer les bonnes pratiques

Inspirer les politiques publiques de la métropole lyonnaise

Attractivité des métropoles européennes

Enjeux et positionnement dans la compétition nationale et internationale

Séance du 19 Janvier 2017

Dossier documentaire

Ordre du jour, bibliographie & notes

Attractivité des territoires : mirages, virages et ancrages

L'observation des métropoles européennes

L'attractivité de la métropole lyonnaise



Agence d'urbanisme
www.urbalyon.org

INVITATION

R E P E R E S E U R O P É E N S

Attractivité des métropoles européennes

Enjeux et positionnement dans la compétition nationale et internationale

19 janvier 2017 - Accueil dès 9h30

L'aire métropolitaine lyonnaise bénéficie d'une attractivité croissante et incontestable. Tant les palmarès que les indicateurs témoignent de l'accroissement de cette attractivité au cours des dernières années.

A travers l'expérience de Manchester et Barcelone, cette séance apportera un éclairage sur les nouvelles stratégies d'attractivité des « Villes Secondes » : quel rapport à la ville capitale ? Quelle stratégie d'attractivité des fonctions tertiaire et productive ?

Cette séance ambitieuse de mieux cerner les leviers de l'attractivité afin d'alimenter les réflexions stratégiques des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise.

10h00 Accueil & présentation de la séance

Damien Caudron, Directeur Général, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise
Karen Mc Cormick, chargée d'études Grands territoires, Agence d'Urbanisme

10h15 Cadrage général

Xavier Laurent, Chargé d'études économiques, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

10h30 L'expérience de Barcelone

M. Àngels Santigosa, Research Manager Economic Policy and Local Development
Barcelona Activa - Barcelona City Council
M. Santcovsky, Director of social and economic development of AMB

11h00 L'expérience de Manchester

M. Mickael Benaim, University of Manchester
New economy (Greater Manchester) à confirmer

11h30 L'expérience lyonnaise

M. Rémy Chevrier, Aderly, Responsable Business Unit Implantation

12h30 Cloture des échanges et des débats

Confirmez votre participation et votre organisme

auprès de Véronique Pelot, Documentaliste, Tél : 04 81 92 33 58

Inscription dans la limite des places disponibles

Téléchargez l'invitation pour l'imprimer

Agence d'Urbanisme
aire métropolitaine Lyonnaise

Tour Part-Dieu 23^e étage
129, rue Servient
69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3
Tél. : 04 81 92 33 00
Fax : 04 81 92 33 10
agence@urbalyon.org
www.urbalyon.org
Association loi 1901

Une pièce d'identité
est obligatoire pour
accéder à la tour

V e n i r ■ ■ ■ ■ ■

L'accès à la Tour Part Dieu

se fait par la dalle, accessible depuis :
- les escaliers de la rue Servient,
- la passerelle de la rue du docteur Bouchot
- et la Porte des terrasses du centre commercial (niveau 2).

Train Gare Part-Dieu

Vélo'y Station Servient-Garibaldi

Bus C7 C9 C13
arrêts Part - Dieu Servient
et Part-Dieu Auditorium

MéTRO ligne B
arrêt gare Part-Dieu,
sortie par le centre commercial

Tram

T1 - arrêt Part-Dieu - Servient
T3 - arrêt gare Part-Dieu - Villette
T4 - arrêt gare Part-Dieu - Villette

Avion

Aéroport Lyon-Saint Exupéry
Rhône Express - arrêt gare Part-Dieu

Voiture GPS 45.761111 x 4.853611

Parc de stationnement LPA
Part-Dieu Centre commercial
Entrée 2, accès par la rue Servient

Une fois stationné :
Accès Centre commercial, face à l'allée E
Niveau 2 Porte des terrasses

Repères bibliographiques

Références consultables à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Accueil sur rendez-vous : documentation@urbalyon.org – Tél. : 04 81 92 33 58

Etudes URBALYON

Quand les métropoles se comparent : stratégies d'attractivité et internationalisation :

Le cas lyonnais : rapport de stage.

URBALYON, CLAPIT (C.), 10/2016, 129 p.

Depuis la deuxième partie du XXe siècle, les métropoles s'engagent dans des stratégies de développement d'envergure internationale centré sur la recherche d'attractivité. Ce mémoire étudie ce phénomène sous l'angle des pratiques de comparaison de métropoles, en s'appuyant sur deux exemples. La première étude de cas est un benchmark de métropoles commandé par le Grand Lyon. Dans ce cadre, l'Agence d'urbanisme a réalisé une dizaine de monographies sur la gouvernance de grandes villes européennes, et un travail synthétique plus comparatif. Les palmarès de métropoles constituent le deuxième cas d'étude de ce mémoire. Ils révèlent une vision de la ville dominée par l'économie, mais tendent à intégrer une approche plus qualitative du territoire.

Réf. : E-11028

Métropoles européennes : audit urbain : cahier de cartes.

URBALYON, MC CORMICK (K.), 09/2016, 4 p.

En partenariat avec l'Insee et dans le cadre d'une nouvelle observation aux échelles européennes, l'Agence d'urbanisme a réalisé ce cahier de cartes pour situer Lyon au regard de 11 autres métropoles européennes (Amsterdam, Barcelone, Bruxelles, Copenhague, Hambourg, Leipzig, Manchester, Munich, Stockholm et Turin). L'originalité de ce cahier de synthèse est de visualiser la comparaison des systèmes urbains et leur zone d'influence territoriale en matière d'emplois.

Réf. : E-11018

Observatoire partenarial en Economie : Lyon : une internationalité croissante.

URBALYON, LAURENT (X.), 01/2014, 24 p.

Les partenaires de l'Opale et plus particulièrement, le Grand Lyon, l'Aderly et l'Office de tourisme du Grand Lyon ont souhaité confier à l'Opale la réalisation d'une étude qui permette une première mesure du degré d'internationalisation de l'agglomération lyonnaise. Au-delà de l'évaluation de l'attractivité et de la compétitivité, la publication s'attache à qualifier le caractère international de Lyon.

Réf. : E-10573

Omprel : la Région urbaine de Lyon dans l'Europe des métropoles : tableau de bord n°1.

URBALYON, LAURENT (X.), 11/2010, 40 p.

Le panel des villes comparées avec la métropole lyonnaise se compose des agglomérations suivantes : Manchester, Marseille, Valence, Milan, Genève, Lille, Barcelone, Turin, Munich, Prague.

Réf. : E-10245

Barcelone : une métropole laboratoire : créativité et innovation au cœur de la stratégie de développement.

URBALYON, GOUX (A.), 05/2010, 36 p.

L'objectif de ce dossier est de mieux comprendre l'organisation et les relations entre acteurs du développement économique et de l'aménagement. Il vise également à mettre en évidence les leviers d'attractivité de la métropole de Barcelone (avantages comparatifs tirés des stratégies mises en œuvre) et mieux comprendre comment s'opère le développement de la métropole espagnole pour en tirer des leçons utiles à la gouvernance économique de la métropole lyonnaise. Enfin, il s'agit d'identifier des domaines dans lesquels nouer des relations de partenariats ou des réseaux.

Réf. : E-10090

Ciel : comparaisons internationales de l'économie lyonnaise n° 2 : enquête sur les politiques de développement économique des villes européennes.

URBALYON, LAURENT (X.), 2006, 11 p.

Réf. : E-9608/A

Ciel : comparaisons internationales de l'économie lyonnaise n° 2 : enquête sur les politiques de développement économique des villes européennes.

URBALYON, LAURENT (X.), 2006, 11 p.

Réf. : E-9608/A

Ciel : comparaisons internationales de l'économie lyonnaise n° 3 : les métropoles en chiffres.

URBALYON, LAURENT (X.), 2006, 40 p.

Réf. : E-9645

Ciel : comparaisons internationales de l'économie lyonnaise.

URBALYON, LAURENT (X.), 2005, 12 p.

Politiquement affiché par les pouvoirs publics locaux, l'objectif de faire rentrer Lyon dans le Top 15 des métropoles européennes compétitives, rend nécessaire des travaux de comparaisons entre villes européennes, aujourd'hui confiés à l'Opale. Les autres objectifs sont aussi de repérer les meilleures pratiques de politique publique de développement économique et, de mettre en lumière les facteurs de différenciation entre villes.

Réf. : E-9569

Sélection d'ouvrages

Programme de développement économique 2016-2021 du Grand Lyon la Métropole.

GRAND LYON METROPOLE, 2016, 145 p.

Ce programme d'actions s'articule autour de quatre priorités : La compétitivité du tissu d'entreprises par le biais notamment d'une politique de soutien à l'innovation et à la recherche ; L'attractivité du territoire avec le développement de grands projets urbains et le soutien à trois secteurs d'excellence (sciences de la vie, écotechnologies, numérique) porteurs de différenciation et d'attraction internationales ; Le soutien à l'émergence et la création de nouvelles entreprises ; Le renforcement de sa dimension et de son rayonnement internationaux que ce soit en matière universitaire, touristique, événementielle.

Réf. : O-15082

Les acteurs urbains et les promesses des palmarès internationaux des villes. Lyon à la conquête du « Top 15 » européen.

Métropoles [En ligne], Fabrice Bardet et Aisling Healy, 16 | 2015.

Les palmarès de villes se sont largement développés au cours des dernières années sans que les usages de ces classements par les acteurs urbains n'aient encore véritablement fait l'objet d'une étude sociologique systématique. A l'heure où s'est imposée l'idée d'une compétition entre les villes, cette étude offre une occasion de s'intéresser aux différentes formes que peut prendre cette compétition...

URL: <http://metropoles.revues.org/5136>

La gouvernance métropolitaine de l'économie, levier de la compétitivité des villes européennes ? Etude comparée entre Lyon et Manchester.

IEP, RENVOISE (M.), 2009, 133 p.

Etude comparative sur deux des enjeux-clés de l'internationalisation des villes européennes : la gestion du développement économique et le gouvernement institutionnel de la métropole à l'échelon fonctionnel.

Réf. : O-13125

Sélection d'articles de revues spécialisées

Lyon, une agglomération de dimension européenne.

Insee Auvergne Rhône-Alpes Analyses, n°23, 09/2016, 4 p

Réalisé en partenariat avec l'Agence d'urbanisme, ce cahier fournit une analyse statistique du contexte économique et urbain d'un échantillon de 14 métropoles européennes (parmi 66 référencées de plus de 500 000 habitants). La Métropole de Lyon ressort dans cette étude en bonne position avec des atouts parmi lequel celle d'une agglomération jeune et étudiante.

Réf. : P-13298

***Attractivité des territoires :
mirages, virages et ancrages***

**LES RENCONTRES
DE L'ADEUS**

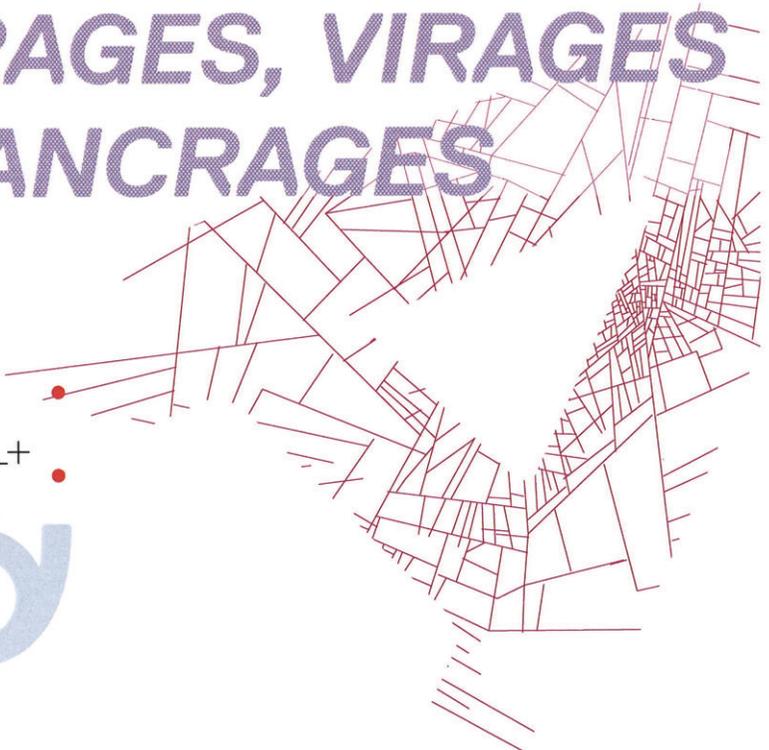
**ACTES DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL DU 11 JUIN 2015
SUR LES RESSORTS DE L'ATTRACTIVITÉ**



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES : MIRAGES, VIRAGES ET ANCRAGES



Sommaire

L'attractivité des territoires se complexifie - - - - - 3

Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Premier défi : mesurer et comprendre - - - - 4

Table ronde

Quels déterminants de l'attractivité territoriale aujourd'hui ? - - - - - 8

Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg et Président de l'ADEUS

Olivier Blanchi, Président de la Communauté d'agglomération clermontoise et Président de l'Agence d'urbanisme et de développement du territoire clermontois "Clermont Métropole"

Second défi : agir - - - - - -10

Table ronde

Quelles politiques publiques aujourd'hui pour l'attractivité des territoires ? - - - - -14

Philippe Richert, Président du Conseil régional d'Alsace, ancien Ministre chargé des collectivités territoriales

Sylvie Rouillon-Valdiguié, Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge du développement touristique et Adjointe au Maire de Toulouse en charge du tourisme

François Loos, Vice-Président du Conseil régional d'Alsace



Le mot de la Directrice

L'attractivité des territoires se complexifie



Anne Pons

Directrice générale de l'ADEUS

L'attractivité des territoires est souvent perçue comme sa capacité à capter des ressources extérieures. Face à une compétition généralisée pour attirer de nouvelles activités, des facteurs de production et de la main d'œuvre qualifiée, les territoires sont conduits à une concurrence dans un jeu le plus souvent à somme nulle. Mirages ?

Avec la mondialisation des économies, la mobilité au cœur des valeurs et du fonctionnement de nos sociétés, les interdépendances sont devenues croissantes entre territoires : cette perception de l'attractivité et les dispositifs pour la soutenir apparaissent insuffisants. Virage ?

Comment tenir compte de ce nouveau contexte, de l'argent public rare, dans un paysage institutionnel recomposé autour des métropoles et grandes régions ?

Il semble de ce fait utile de mobiliser de nouvelles postures, d'autres concepts. Par exemple, répondre à la mobilité généralisée par une politique de mise en réseau et d'alliances transformant les périmètres traditionnels, ou encore de reconnaître les apports réciproques pour multiplier les opportunités de développement. Penser différemment les ancrages ?

En deux tables rondes, cette journée a permis de (re)questionner les ressorts de l'attractivité et à (re)visiter sur ces bases l'organisation de l'action publique. Les élus grands témoins ont réagi, à partir de leur propre expérience, sur la base d'exposés courts de chercheurs et praticiens, en échange avec la salle. Leurs éléments de solutions sont présentés dans ce documents.





Premier défi : mesurer et comprendre

LES GRANDS TÉMOINS

ROBERT HERRMANN

Président de l'Eurométropole de Strasbourg et Président de l'ADEUS



OLIVIER BIANCHI

Président de la Communauté d'agglomération clermontoise et Président de l'Agence d'urbanisme et de développement du territoire clermontois "Clermont Métropole"

Mise en perspective

L'attractivité fait l'objet de nombreux travaux, classements et comparaisons entre territoires et métropoles. Les mesures portent sur des indicateurs qui fournissent des comparaisons intéressantes et qui suscitent controverses et inquiétudes quant aux conséquences en termes d'image. De plus en plus, apparaissent des besoins de compléments d'indicateurs concernant les ressorts locaux de formes diverses d'attractivité territoriale, afin d'orienter leurs politiques publiques. Que sait-on de ces déterminants ?

Interventions

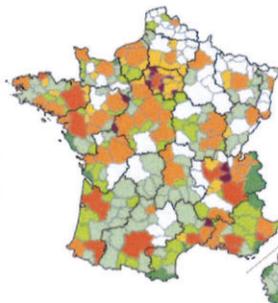
S'efforcer d'objectiver l'attractivité est l'objectif que se fixe **Jean-Pierre COURSON** (INSEE Alsace) en distinguant différentes formes d'attractivité et en attachant à chaque dimension identifiée des indicateurs pertinents. Il apparaît nécessaire de tenir compte de l'attractivité exogène ou du transfert de moyens de production en provenance de l'extérieur du territoire. Le taux de création d'activités dans la sphère productive par tout centre de décision extérieur en permet la mesure. Il convient également de retenir la mobilité des personnes (en lien avec leur lieu de travail). Ainsi, l'attractivité conçue en termes de mobilité peut correspondre au taux d'arrivée de travailleurs indépendants (porteurs d'un projet d'activité) ou encore au taux d'arrivée sur le territoire d'actifs

qualifiés (tels par exemple des cadres du secteur privé). L'attractivité résidentielle – qui correspond à une forme de captation de revenus – mérite également une prise en compte. Sa mesure est notamment rendue possible au travers de taux d'arrivée de retraités, selon la catégorie sociale parmi la population résidente, ou encore de taux d'installation de navetteurs par catégorie sociale. Enfin, la part de l'emploi salarié liée aux activités touristiques dans l'emploi total permet d'évaluer la « touristicité » d'un territoire et donc de mesurer une autre dimension de son attractivité.

TYPLOGIE DES ZONES D'EMPLOI FRANÇAISES

LECTURE : MOINDRE ATTRACTIVITÉ POUR LES ZONES D'EMPLOI DU QUART NORD-EST DE LA FRANCE, MAIS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG SE CARACTÉRISE PAR SON ATTRACTIVITÉ POSITIVE

source : INSEE, Sirene, Clap, Lifi, DADS 2007 à 2009 et RP 2008



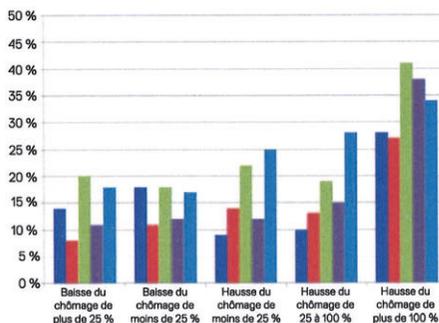
- forte attractivité productive et pour les salariés travaillant hors zone
 - attractivité productive avec très forte attractivité pour les qualifiés
 - attractivité productive
 - attractivité pour les emplois non présentsiels et les salariés hors zone
 - très forte attractivité résidentielle (tourisme, retraités)
 - forte attractivité résidentielle et faible attractivité productive
 - attractivité résidentielle moyenne et faible attractivité productive
 - faible attractivité productive et résidentielle
- région — zone d'emploi

Pour **Stéphanie VINCENT-GESLIN**

(ENTPE Vaulx-en-Velin), le point de départ de la réflexion est qu'il existe en effet des liens entre mobilité et ancrages : ce sont les deux faces d'un même phénomène. Deux enquêtes convergentes réalisées entre 2007 et 2012 portant sur les grandes mobilités liées au travail en Allemagne, Belgique, Espagne, France et Suisse révèlent clairement qu'il y a différentes manières d'arriver à la mobilité. Par conséquent, les pratiques de grande mobilité varient entre groupes d'individus. In fine, la question fondamentale qui se pose est de parvenir à expliquer les pendularités de longue durée. Ces comportements, devenus importants dans toute l'Europe, n'ont de cesse de se développer. Ces mobilités s'expliquent par différents facteurs. Le plus fondamental de ces facteurs est l'emploi : la crise économique a un effet direct sur les mobilités et les ancrages. En d'autres termes, plus la situation économique se dégrade, plus la déterritorialisation est importante. Le cas le plus emblématique semble être celui de l'Espagne, avec le passage d'un modèle de pendularité de longue distance (ou de grande mobilité déterritorialisée). Un deuxième facteur d'importance concerne les liens familiaux. En effet, les couples étant souvent bi-actifs, l'activité d'un conjoint demande très souvent à ce que l'autre opte pour la mobilité. De plus, dans un contexte de populations vieillissantes, les individus sont aussi amenés à s'occuper de parents âgés. De même, la garde alternée –devenue la norme en matière de recomposition familiale– constitue un important facteur d'ancrage. Enfin, certaines personnes

EFFETS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LES MOBILITÉS/ANCRAGES EN 2007

source : Données longitudinales, Population totale 25-54 ans en 2007, JobMob II, pondération « countries equally weighted »



- disposition croissante à la migration interrégionale
- disposition croissante à la migration internationale
- disposition croissante à la pendularité de longue durée
- disposition croissante à la bi-résidentialité
- disposition croissante aux voyages fréquents

adoptent des compromis pour parvenir à une situation « soutenable » dans leur vie quotidienne. Ainsi, la pendularité peut permettre aux navetteurs de se reposer sur un réseau de proches pour la gestion de leurs enfants. L'attachement peut également être de nature esthétique (environnement naturel) ou socio-culturel (activités pratiquées à proximité). En conclusion, il résulte de l'analyse que les facteurs d'ancrage sociaux et résidentiels constituent paradoxalement des moteurs de mobilité à l'échelle du quotidien. De surcroît, on peut poser l'hypothèse que les individus et ménages –face aux incertitudes économiques– cherchent à protéger leur lieu de vie et de résidence.

L'analyse proposée par **Nadine LEVRATTO** (CNRS et Université Paris-Ouest Nanterre) indique que les territoires apparaissent comme inégaux face à la création d'emplois. L'évolution de la carte des inégalités territoriales révèle un creusement de ces écarts au cours des trente dernières années. Dès lors, il est important de comprendre ce creusement et de s'interroger quant aux formes d'attractivité susceptibles de corriger ces évolutions négatives. Pour elle, le territoire constitue la maille pertinente pour la conduite d'actions publiques. En effet, les politiques « top-down » pensées du centre et répercutées de façon égalitaire sur le territoire, ainsi que les politiques fondées sur des baisses des coûts de production pour attirer des entreprises extérieures au territoire, ont fait la preuve de leur inefficacité. L'alternative pour les pouvoirs publics est d'insuffler un développement local qui permette de maintenir les compétences et de conserver et de développer les talents. Lorsque le tissu local est dense, il est d'autant plus aisé de faire fructifier des liens, par exemple entre le monde de l'entreprise et le monde académique. A ce titre, les villes moyennes qui parviennent à s'appuyer sur un tissu de relations denses pour

améliorer les performances locales ont leur carte à jouer. Ainsi émerge la notion d'écosystème entrepreneurial innovant, c'est-à-dire l'aptitude d'un territoire à faire le lien entre capacité d'innovation (par exemple au travers d'une nouvelle combinaison d'actifs existants) et capacité entrepreneuriale (par exemple avec la création de nouvelles entreprises). Au sein d'un territoire, le capital social intervient comme substrat et il s'agit d'être à même de repérer les performances d'un territoire tout en corrigeant son portefeuille d'activités. En d'autres mots, il est nécessaire de construire un roman territorial. Les meilleurs résultats –notamment en termes de maintien et de création d'emplois– découlent de projets collectifs permettant de stabiliser les territoires et non pas d'aides directes ou d'exonérations appliquées aux entreprises. Ainsi émerge un autre mode de régulation des politiques publiques, pour lesquelles ce qui importe c'est de créer un cadre puis de faire s'interfacer les caractéristiques du territoire avec les caractéristiques des entreprises. C'est donner aux acteurs présents sur le territoire les moyens de travailler ensemble.

LES ÉLÉMENTS CONNUS DE L'ATTRACTIVITÉ

source : Nadine Levratto, CNRS, Université Paris ouest Nanterre.

Les déterminants de la croissance de l'entreprise

- Taille
- Âge
- Secteur
- Gouvernance
- Stratégie financière
- Stratégie industrielle
- Conjoncture

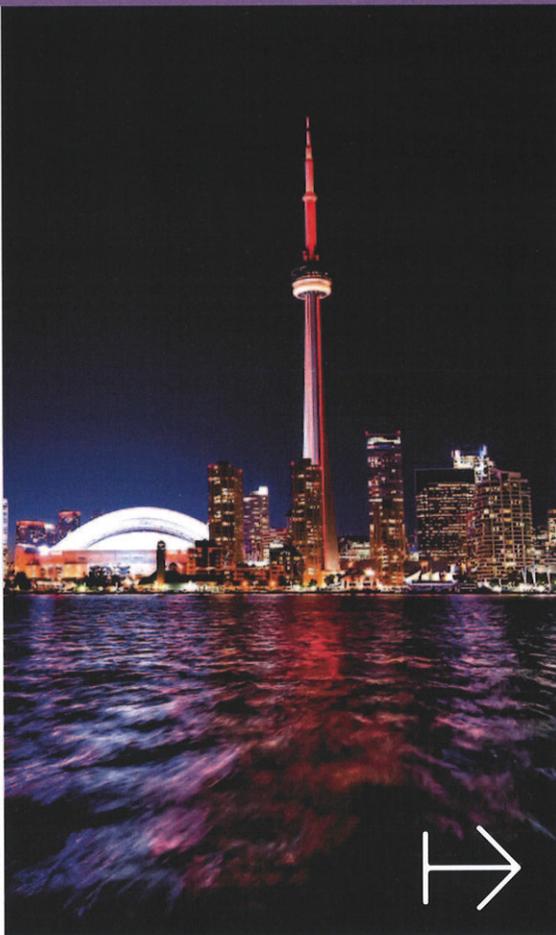
Les déterminants des performances des territoires

- Économies de localisation
- Économies d'agglomération (spécialisation ou diversification)
- Capital humain
- Innovation



Comment construire le lien entre les deux ?
Émergence de la notion d'écosystème entrepreneurial

L'attractivité du capital humain est le sujet des analyses de **Richard SHEARMUR** (Université McGill, Montréal). Il est d'abord rappelé que les métropoles et les régions sont perçues essentiellement comme en compétition pour attirer des « ressources rares », tels les capitaux humains et créatifs. Cette idée est fautive selon R. Shearmur. Le cas canadien montre que les villes ne sont pas en concurrence, mais se complètent : ville de ressource (Edmonton), ville financière (Toronto), ville en positionnement (Montréal). Il s'agit d'un système complexe d'interdépendances. Il n'y a, à l'échelle du Canada, ni autarcie ni écosystème fermé. Dans ce contexte, faut-il essayer d'attirer à tout prix des « créatifs » dont la présence serait promesse de développement économique ? L'analyse montre clairement que les flux des « créatifs » vont dans le même sens que ceux des « non-créatifs ». Tous vont là où sont disponibles les emplois et les opportunités... et donc, les emplois ne courent pas après les « créatifs » ! En conséquence de quoi, ce n'est pas en attirant ces derniers par diverses recettes et des promesses de qualité de vie que l'on développe l'activité du territoire. Pour l'essentiel, le développement économique d'un territoire est principalement tributaire d'éléments nationaux et internationaux, technologiques, voire environnementaux. Toutefois, si développement il y a, celui-ci passe avant tout par les entreprises et les populations locales. Aussi, il n'est pas utile de se focaliser sur les facteurs mobiles qui, une fois attirés de l'extérieur, peuvent se mouvoir à nouveau. À ce titre, les acteurs politiques ont leur rôle à jouer pour structurer les actions locales et le récit de territoire. Il leur faut impérativement avoir une vision et faire preuve de pragmatisme. En effet, ce sont les fondamentaux qui sont importants pour le développement économique : entrepreneuriat, éducation primaire, secondaire et technique, infrastructures et espaces publics, voirie, etc. Et ces fondamentaux sont souvent oubliés...



TORONTO ET LA TOUR CN (CANADIEN NATIONAL) - Photo Pixabay



TABLE RONDE

Quels déterminants de l'attractivité territoriale aujourd'hui ?

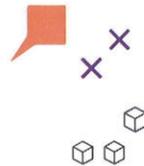
L'attractivité comme construction collective ne dépend pas toujours des territoires, car elle conjugue deux phénomènes. D'une part, la métropolisation des grands centres, qui favorise la polarisation des populations, d'autre part, le développement de « déserts d'hinterlands » entre les métropoles. Ainsi, l'apparition de nouveaux services, en faisant émerger des lieux de convergence (aéroports, gares, pôles, etc.), impacte le territoire et entraîne des phénomènes de désertification dans les zones éloignées. Dès lors, l'enjeu de la mutation territoriale en cours implique de travailler trois points liés à l'attractivité :

- * traiter un récit du territoire qui raconte une histoire du contexte pour donner une vision ;
- * jouer la distinction plus que la concurrence pour pouvoir mettre en place les éléments d'une réussite ;
- * et créer une gouvernance collaborative adaptée à ce nouveau contexte.

De fait, et avec la nouvelle réforme territoriale, l'organisation égalitaire du territoire prend fin. Cela implique de saisir ce qui peut être une chance pour penser les différences à l'échelle d'un grand territoire. Ceci signifie notamment de poser la question de

la solidarité avec le monde rural et de l'utilité potentielle du renforcement des métropoles avec leur arrière-pays. Pour les métropoles, l'enjeu est de travailler non seulement en collaboration avec l'hinterland, mais aussi avec « l'extérieur ». Il n'apparaît pas comme pertinent d'opposer développement endogène et développement exogène. La véritable nécessité est de s'insérer dans un système. Ainsi, l'observation des métropoles montre qu'elles se complètent les unes les autres. Il s'agit d'un système complexe d'interdépendance plus que de concurrence. Dans un monde d'interdépendances croissantes, le territoire est la maille pertinente de l'action publique.

D'où la question : est-ce l'intelligence politique qui permet l'émergence ou le renforcement d'un écosystème entrepreneurial ? L'élus apparaît comme un ingénieur de la méthode et de la négociation. C'est un « hyper-négociateur » dont le besoin se fait de plus en plus sentir dans les changements en cours et conflits existants. Il s'agit notamment de rappeler le bien commun et l'intérêt général. Cela signifie devenir plus attentif à l'activité endogène, car l'activité exogène est plus rare. Un équilibre est à trouver.



L'attractivité, c'est produire de l'excellence et de la qualité de vie : la complémentarité de ces deux dimensions est soulignée par les grands témoins. La capacité à développer des projets, des réseaux, des systèmes devient primordiale. Il est nécessaire de trouver des solutions autour des organisations et des choix budgétaires. Pour retenir les entreprises, il apparaît comme incontournable de s'appuyer sur des tissus denses. Dans le même temps, la notion d'attractivité attachée à un territoire peut très vite évoluer. Les territoires très marqués par la pollution attireront moins et cette question montera en puissance. Ces aspects sont particulièrement préoccupants dans une zone géographique en cuvette et sans véritablement de vent comme à Strasbourg.

Est-il dès lors possible d'imaginer un développement territorial harmonieux ? Oui, et ce, en croisant l'exogène et l'endogène. En d'autres termes, il s'agit de rendre possible la venue de ressources extérieures tout en parvenant à ancrer une population à la fois mobile et de profils socio-professionnels hétérogènes. En résumé, sont nécessaires : une taille de territoire pertinente, un récit de territoire cohérent et une gouvernance basée davantage sur la distinction que sur une posture de compétition.



DE GAUCHE À DROITE : OLIVIER BIANCHI, ROBERT HERRMANN, JEAN-PIERRE COURSON ET STÉPHANIE VINCENT-GESLIN

Second défi : agir

LES GRANDS TÉMOINS

PHILIPPE RICHERT

Président du Conseil régional d'Alsace, ancien Ministre chargé des collectivités territoriales

SYLVIE ROUILLON-VALDIGUIÉ

Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge du développement touristique et Adjointe au Maire de Toulouse en charge du tourisme

FRANÇOIS LOOS

Vice-Président du Conseil régional d'Alsace

Mise en perspective

L'attractivité des territoires est une préoccupation majeure des collectivités, en particulier des métropoles et des régions. Les actions menées pour la stimuler sont nombreuses, souvent autour la différenciation, de l'image, des réseaux, mais pas uniquement. Les responsables des politiques de l'aménagement et de l'économie se trouvent face à un défi : quelles sont les adaptations de leurs politiques permettant de gérer de façon proactive les transformations des territoires ? La seconde partie du séminaire avance des éléments de solution.

Interventions

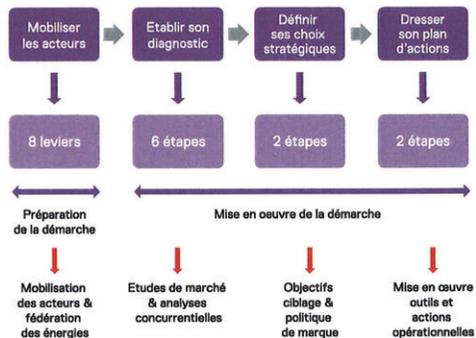
Le renouveau du marketing territorial tel qu'abordé par **Vincent GOLLAIN** (IAU Île de France) tient à la capacité de faire « remonter » dans le système de décision la valeur perçue d'un territoire. Historiquement, la ville de New York a été la première à procéder à ce type d'activités en 1976 (suivie de Glasgow en 1983). Aujourd'hui, le marketing territorial peut être compris comme la boîte à outils au service de l'attractivité, qui est basée sur des méthodes, techniques et analyses de pratiques conçues et mises en œuvre à travers le monde. Toutefois, il est primordial non pas de copier mais d'adapter une approche liée à chaque territoire. Le marketing territorial se distingue du marketing classique ou commercial. L'objectif est de produire une offre de services « différenciante » qui permet de positionner le territoire. A titre d'exemple, la démarche OnlyLyon est une marque de réseau d'acteurs ; ce qui signifie une marque de prestations de service, pour que tous « vendent » la destination de Lyon.

Les destinations préexistent mais ce sont les services qui en permettent la différenciation. Dans ce cadre, le rôle des élus est de rassembler les acteurs pour construire ensemble une offre adaptée aux demandes. Les acteurs en charge de l'attractivité font des choix, qu'ils déclinent en promesses vis-à-vis des clients. Le slogan adossé à la marque exprime ces promesses. Ce que l'on entend par marketing territorial 2.0 ne sert pas à résoudre directement les problèmes d'attractivité et de compétitivité, mais de mieux comprendre les cibles et de permettre une meilleure différenciation. En termes de perspectives, cette évolution et le recours au big data pourraient rapprocher les métiers d'urbanistes et de développeurs.

Mickaël BENAÏM (Manchester University) présente le cas de Manchester et différents vecteurs de la « renaissance mancunienne ». Le point de départ d'une attractivité retrouvée a été de se défaire de l'image d'une ville grise et d'une population caractérisée par l'alcoolisme et le manque de qualification. Malgré certaines formes de difficultés sociales qui persistent encore, notamment en termes de chômage et de santé, la situation semble avoir changé du tout au tout. Désormais, Manchester apparaît comme une ville attractive, à forte croissance démographique, « gay-friendly », bénéficiant d'une dynamique culturelle et sportive forte et de la présence d'une université renommée. Entre 2009 et 2013, plus de 400 projets investissements directs étrangers, (IDE) ont été réalisés dans le Grand Manchester. Que s'est-il donc passé ? Cette attractivité retrouvée repose sur trois piliers. Le plus symbolique est le pilier culturel. Manchester a su mettre en avant des gloires locales qui ont permis de soutenir l'image

VUE D'ENSEMBLE D'UNE STRATÉGIE DE MARKETING TERRITORIAL

source : Vincent Gollain, 2013



de la ville telles Manchester United pour les équipes de football ou des groupes punk comme Madchester. En parallèle, des investissements publics conséquents (BBC Manchester) ont également produit un effet d'entraînement. Le pilier politique et institutionnel est caractérisé par le soutien à l'innovation, au déploiement d'infrastructures et d'équipements structurants comme Metrolink et Manchester Airport, ainsi qu'au regroupement d'agences locales telles Manchester Grow Company ou encore l'Agence d'investissements commerciaux de Manchester (MIDAS). L'agglomération a aussi mis en place un service de statistiques permettant de monitorer la mise en œuvre des politiques publiques. Enfin, le troisième pilier correspond au poids historique réaffirmé du rôle de l'Université de Manchester autour du transfert de technologie et de la culture entrepreneuriale. Au final, on peut résumer cette évolution comme l'application couronnée de succès de politiques de régénération urbaine axées sur la culture et l'innovation.

Le « bien-être dans sa ville » tel qu'il peut être perçu par le citoyen ne découle pas uniquement d'une prospérité économique. C'est du moins la thèse avancée par **Astrid MEYER** (Freiburg Future Lab) sur la mobilisation du « bottom-top » politique à Fribourg, en Allemagne. Fribourg est à la fois la deuxième ville la plus pauvre du sud de l'Allemagne et celle dont les loyers sont les plus élevés après Munich et Francfort. Y gérer l'amélioration de la qualité de vie a cependant été rendu possible au travers de la participation citoyenne. En effet, cette dernière est le facteur qui permet de contrôler ce qui est fait et ce que l'« on » fait dans la ville. Ce qui est le cas pour deux quartiers de la ville, avec les quartiers Vauban et du Rieselfeld. Le quartier Vauban a été entre autres rendu possible grâce au lobbying de ses habitants, désireux d'avoir des rues sans parking. L'espace public est devenu un lieu de communication et non de transition. La grande qualité des relations entre les habitants est soulignée par ces derniers, qui évoquent notamment des discussions fréquentes dans la rue, rendues possibles grâce au façonnement de l'espace public. Il faut cependant souligner que le concept sous-jacent de mobilité innovante est certes admiré, mais peu imité. En revanche, l'éco-quartier de Rieselfeld ne repose pas sur une participation citoyenne spontanée. L'objectif des pouvoirs publics était de créer des structures sociales dès la construction du quartier. La logique était celle d'une réhabilitation sociale doublée d'une réhabilitation environnementale, au travers d'une démarche de « planning for real ». En d'autres mots : anticiper ce qu'un changement apportera en termes de liens pérennes citoyens une fois le processus terminé. Ainsi, permettre aux habitants de choisir non seulement leur logement mais aussi leurs voisins de palier lors de rencontres dédiées a pu déboucher sur des communautés qui vont au-delà du simple voisinage.

Comme enseignement, on peut retenir trois nécessités incontournables pour rendre possible un gain d'attractivité au travers d'une approche « prosumer », c'est-à-dire celle d'un consommateur co-producteur : a) adopter des changements radicaux ; b) rendre possible la participation citoyenne (même coûteuse) ; et c) accepter de la part des pouvoirs publics de lâcher du pouvoir.



QUARTIER VAUBAN - Photo Astrid Meyer

Alain TUBIANA (France Cluster) insiste sur le rôle primordial des clusters comme facilitateurs au sein des territoires. Les clusters sont in fine des acteurs de l'attractivité. Les clusters renforcent la lisibilité thématique et la visibilité du territoire, notamment au travers : a) d'un effet de masse ; b) d'une communication forte et d'une marque partagée ; et c) d'une participation à la dynamique territoriale au travers des effets structurants, reposant par exemple sur des équipements, le renforcement de la capacité locale d'innovation, etc. Les clusters peuvent consister en des concentrations spontanées d'entreprises qui coopèrent et/ou en des modes d'organisation privilégiés du développement économique par les Etats et les Régions. Les politiques de clusters peuvent certes à travers le monde correspondre à des objectifs assez divers, cependant le plus souvent ce sont des politiques au travers desquelles les territoires cherchent un retour sur investissement. Les territoires espèrent des processus de création de valeurs et un accroissement de leur attractivité. Il est intéressant de constater – quel que soit le type de cluster concerné – qu'on observe des proportions de l'ordre de 60 % de financement public et de 40 % de financement privé. Toutefois, ces chiffres ne doivent pas éclipser une réalité fondamentale : « Un cluster, ça ne se crée pas, ça existe déjà. C'est une concentration spontanée d'entreprises qui travaillent ensemble pour grandir plus vite ».

LA « CLUSTERISATION » DE L'ÉCONOMIE

EN MOYENNE, DANS L'UNION EUROPÉENNE, 24 % DES ENTREPRISES TRAVAILLENT DANS UN ENVIRONNEMENT SEMBLABLE À UN CLUSTER (EN FRANCE EN 2012 : 34 % DES ENTREPRISES ET 38 % DES SALARIÉS).

source : Observatoire Européen des clusters

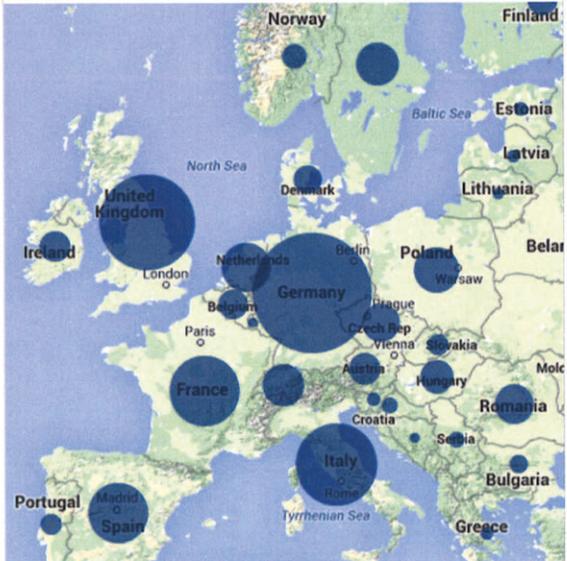


TABLE RONDE

Quelles politiques publiques aujourd'hui pour l'attractivité des territoires ?

Comme il a été mentionné au premier débat, il est possible d'imaginer un développement territorial harmonieux en croisant les facteurs endogènes et exogènes. En résumé, sont nécessaires : une taille de territoire pertinente, un récit de territoire cohérent et une gouvernance basée davantage sur la distinction que sur une posture de compétition. De ce point de vue, la marque So Toulouse a valeur d'exemple : peu reconnue dans le territoire, elle servait surtout à inciter des acteurs extérieurs au territoire à investir localement. Cependant, cette marque était insuffisamment reconnue au sein du territoire lui-même et il s'est avéré nécessaire d'amorcer un virage pour parvenir à davantage de contenu. Il en va d'une certaine façon de même pour la marque Alsace. En effet, vue de loin, l'Alsace est une terre idyllique. Elle est cependant trop peu connue pour les qualités qui sont réellement les siennes. Il s'agit alors de porter notamment l'image d'une Alsace européenne et de s'appuyer aussi sur la marque forte Strasbourg Europtimist. Là encore, il importe de travailler sur un récit de territoire qui corresponde à la volonté et aux besoins des acteurs du territoire.

Un autre aspect abordé au cours des échanges porte sur le rapport à l'attractivité au travers

d'autres visions du territoire, et notamment des clusters. Un cluster qui réussit peut être vu comme un travail collectif permettant de générer une vision du futur. Ainsi, ce qui différencie Toulouse de l'Alsace, c'est le caractère structurant des activités liées à l'aéronautique. En Alsace, de nombreuses activités économiques de haut niveau sont présentes, sans que pour autant une activité majeure puisse être identifiée clairement et qu'une grande entreprise puisse tirer le développement du territoire. D'une façon générale, l'une des difficultés majeures des clusters est de parvenir à démarrer. Le contexte français est de ce point de vue marqué par le colbertisme. De fortes impulsions et incitations, notamment financières, viennent « du haut », mais beaucoup d'entreprises n'y voient que des effets d'aubaine leur permettant d'accéder à un financement. Il importe de comprendre que les clusters sont avant tout des écosystèmes entrepreneuriaux et territoriaux.

Enfin, les échanges ont pointé un besoin de cohérence en termes de gouvernance des territoires. Simplifier peut y contribuer : les acteurs eux-mêmes ne savent parfois pas ce que font les uns et les autres.



DE GAUCHE À DROITE : PHILIPPE RICHERT, SYLVIE ROUILLON-VALDIGUIÉ ET FRANÇOIS LOOS

Conclusions



David DOLOREUX (Université d'Ottawa) souligne qu'il est nécessaire de créer des conditions d'image pour favoriser le développement économique. De fait, plusieurs aspects fondamentaux ont été abordés au cours du séminaire. Tout d'abord, la question du fondement intellectuel de la mesure de l'attractivité, qui évite rhétorique et usage abusif des termes, puis la question des échelles pertinentes d'intervention de l'attractivité en fonction des territoires, et enfin, l'attractivité comme ADN des territoires. L'enjeu est donc de trouver le code génétique propre au territoire pour nourrir son attractivité.

Pour **Emmanuel MULLER** (Fraunhofer ISI, Karlsruhe et Université de Strasbourg) un mot est revenu de façon récurrente tout au long de la journée et se révélait transversal aux présentations et aux débats : le mot de lien. En effet, il a été question du lien entre l'endogène et l'exogène, car seule l'attractivité endogène rend possible l'attractivité exogène. Il a été question également des liens entre données objectives et éléments de perception subjective. C'est ce lien qui est apparu comme rendant possible la narration territoriale. Les liens entre territoires et le monde de l'université et de la recherche ont été évoqués à de nombreuses reprises. L'importance du lien inclusif ou lien social a été soulignée à plusieurs reprises. Et enfin, il a été question de lien entre l'intérieur d'un territoire et le « monde extérieur », pour démontrer que l'attractivité ne doit pas être traitée comme un jeu à somme nulle.



DAVID DOLOREUX ET EMMANUEL MULLER





L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : Anne Pons, Directrice générale
Validation : Yves Gendron, Directeur général adjoint
Équipe projet : Cathie Allmendinger et Colette Koenig (chefs de projet),
Mathilde Delahaye, Christel Estragnat, Yves Gendron, Nathalie Griebel,
Jean Isenmann, Estelle Meyer, Pierre Reibel, Maryline Roussette,
Fabienne Vigneron
Avec la participation d'Emmanuel Muller, Chaire ovoREG : BETA (Université
de Strasbourg) et Fraunhofer ISI (Karlsruhe)
N° projet : PTP 2015 - 1.5.2.3 - Photos : Jean Isenmann
Mise en page : Sophie Monnin
© ADEUS - Avril 2016 - N° Issn : 2112-4167

Les publications et les actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site
de l'ADEUS www.adeus.org

Observation des métropoles européennes

Métropoles européennes

Cahier de cartes

SEPTEMBRE 2016

Agence d'urbanisme
de la métropole lyonnaise

Audit urbain, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°23

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a engagé un partenariat avec l'Insee pour positionner Lyon dans un panel de métropoles régionales européennes.

La démarche d'Audit urbain est élaborée sur la base d'indicateurs harmonisés à l'échelle européenne (Eurostat) qui permet de dresser une approche comparée des grands marqueurs urbains et économiques des métropoles européennes.

Le référentiel de comparaison retenu dans l'étude est composé des 66 agglomérations européennes de plus de 500 000 habitants.

Cet Audit urbain alimente une démarche d'observation menée par l'Agence d'urbanisme sous la conduite de la Métropole de Lyon. Plus large sur le champ thématique mais plus resserrée sur le nombre de métropoles étudiées, cette démarche est fondée sur la volonté de mieux connaître les métropoles avec lesquelles Lyon entretient des liens privilégiés. Elle inclut notamment l'étude des systèmes de gouvernance des métropoles.

L'étude a pour objectif de situer Lyon au regard des métropoles européennes suivantes :

Amsterdam, Barcelone, Bruxelles, Copenhague, Hambourg, Leipzig, Manchester, Munich, Stockholm et Turin.

Ce cahier de cartes permet de repérer les systèmes urbains des métropoles et leur zone d'influence territoriale en matière d'emplois.

Ainsi la zone d'influence de la Métropole de Lyon en matière d'emplois intègre les territoires situés dans un rayon de 20 à 40 kilomètres.



CARTOGRAPHIE DES SYSTEMES URBAINS EN EUROPE

Périmètres statistiques

Eurostat, Audit urbain (2011-2014); Corine Land Cover

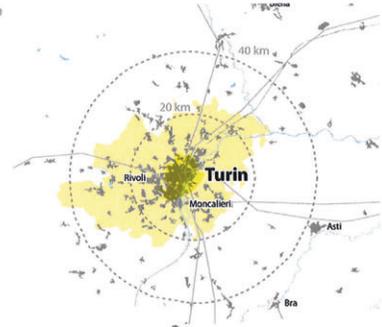


Voir définitions page 4.

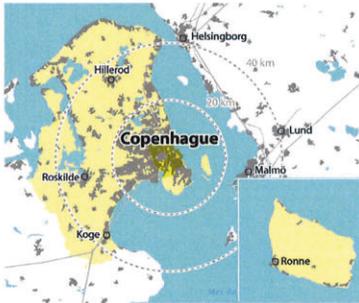
Juin 2016



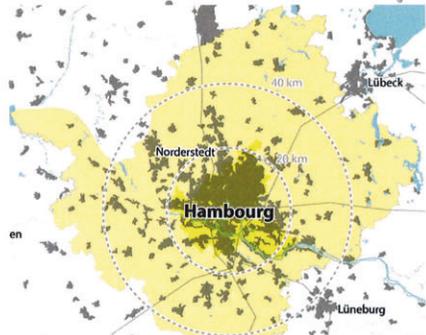
0 10 20 km



Agglomération	908 000 habitants	130 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	1.8 million d'habitants	1 781 km ²



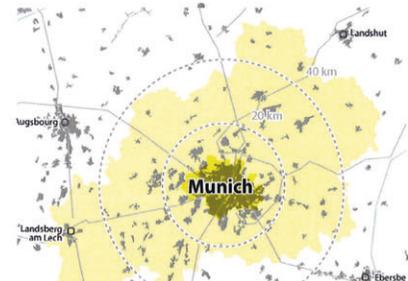
Agglomération	540 000 habitants	88 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	1,9 million d'habitants	3 030 km ²



Agglomération	1.8 million d'habitants	755 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	3.2 millions d'habitants	7 304 km ²



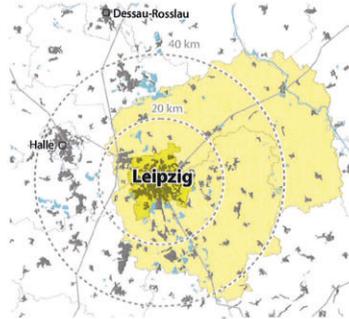
Agglomération	1.6 million d'habitants	98 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	4.9 millions d'habitants	2 434 km ²



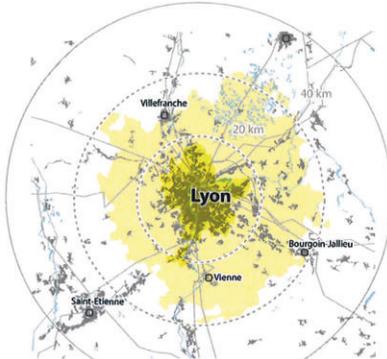
Agglomération	1.4 million d'habitants	311 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	2.7 millions d'habitants	5 504 km ²



Agglomération	780 000 habitants	166 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	2.3 millions d'habitants	2 639 km ²



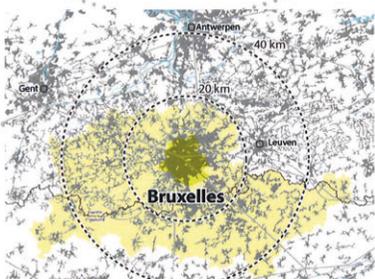
Agglomération	523 000 habitants	297 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	997 000 habitants	3 714 km ²



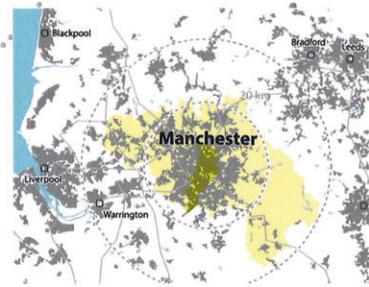
Agglomération	1.3 million d'habitants	516 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	1.9 million d'habitants	3 650 km ²



Agglomération	864 000 habitants	188 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	2,1 millions d'habitants	6 519 km ²



Agglomération	1.1 million d'habitants	161 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	2.5 millions d'habitants	3 246 km ²



Agglomération	503 000 habitants	116 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	2.8 millions d'habitants	1 816 km ²

Méthodologie

Élaborée à l'échelle européenne, l'enquête « Audit urbain » fournit tous les ans des informations sur différents aspects relatifs aux conditions de vie dans les villes des 28 pays de l'Union européenne, de Norvège, de Suisse et de Turquie. Elle couvre un champ très vaste de thématiques : démographie, logement, santé, marché du travail, éducation, environnement, etc. Les données de population sont relatives à l'année 2011.

Définitions

L'audit urbain s'appuie sur deux définitions des villes : une définition essentiellement morphologique (la ville ou « City ») et une définition fonctionnelle (la zone urbaine fonctionnelle ou « Functional Urban Area »).

- La première repose sur la présence d'un centre urbain densément peuplé. En France, le périmètre retenu est celui des intercommunalités. Dans les autres pays, il s'agit le plus souvent des municipalités, comme c'est le cas en Allemagne, en Italie ou en Espagne.

- La seconde prend en compte les liens économiques entre la ville et sa périphérie. La zone urbaine fonctionnelle se compose ainsi d'une ville et de sa zone de « navettage », constituée des communes dont 15 % des actifs occupés résidents travaillent dans la city.

Ici, le terme d'agglomération renvoie à la notion de ville au sens européen (la city). Celui de zone urbaine fait référence à la notion de zone urbaine fonctionnelle, la couronne (ou zone d'influence) désignant alors le complément de la ville au sein de celle-ci.

L'agglomération de Lyon désigne le Grand Lyon dans ses contours au 1er janvier 2011 et comprend 58 communes.

P

Pour aller plus loin - Métropoles européennes

<http://www.urbalyon.org>

<http://www.scoop.it/t/metropolitan-regions-and-governance>

Agence d'Urbanisme
de l'aire métropolitaine
Lyonnaise



Tour Part-Dieu/23^e étage
129, rue Servient
69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3
Tél. : 04 81 92 33 00
Télécopie : 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : Damien Caudron

Equipe projet Agence d'urbanisme :

Karen Mc Cormick (référente),

Célia Clapit et Elisa Castel,
sous la direction de Pascale Simard.

LesEchos.fr

Lyon dans le groupe de tête des métropoles européennes

CORRESPONDANTE À LYON LÉA DELPONT - LES ECHOS | LE 21/09/2016



Une nouvelle étude de l'Insee et de l'Agence d'urbanisme fait le portrait d'une métropole jeune, active et diplômée. Les chercheurs ont comparé 66 agglomérations européennes de plus de 500.000 habitants.

L'exercice ne livre pas un classement définitif sur le poids de Lyon en Europe, mais l'étude conjointe de l'Insee et de l'Agence d'urbanisme, reposant sur des données de la base Eurostat, permet d'asseoir la place de l'agglomération dans le peloton de tête des 66 métropoles européennes. Un club de villes de plus de 500.000 habitants - aussi bien des capitales que des métropoles régionales, dans 22 pays. Ces résultats confortent la pole position de Lyon en France, la seule à pouvoir challenger Paris selon le cabinet EY, qui la classe en 2016 au 15e rang des cités les plus innovantes en Europe. Ils s'ajoutent aussi à ses performances dans d'autres baromètres économiques concernant les investissements étrangers (7e pour IBM en 2015, 15e pour le « Financial Times » en 2014).

Le Grand Lyon s'impose d'abord par sa taille : 1,3 million d'habitants, en croissance régulière de 0,8 % de 2006 à 2011. Mais son rang, le 14e, glisse au 26e si l'on élargit le spectre à l'ensemble de la « zone fonctionnelle », intégrant les migrations pendulaires de la population. C'est le symptôme bien français d'une agglomération moins compacte, marquée par une croissance péri-urbaine plus marquée (+1 %), à l'inverse de l'Allemagne ou de la Suède, où les villes-centres se densifient.

Quand Barcelone compte 2.000 habitants au mètre carré, la métropole lyonnaise plafonne à 520. Avec deux conséquences : des logements plus spacieux que la moyenne, mais un usage de la voiture plus fréquent - et même majoritaire - pour les trajets domicile-travail. A Barcelone, un quart de ces déplacements s'effectuent à pied, et un tiers en vélo à Copenhague. L'étude révèle la jeunesse de la population : 180 personnes de moins de 19 ans pour 100 personnes de plus de 65 ans. C'est le meilleur indice (1,8) dans un groupe de 13 capitales régionales particulièrement scrutées par la Direction attractivité et relations internationales (Dari) du Grand Lyon, partenaire de cette étude.

Un niveau d'étude 5 points au-dessus de la moyenne

Autre enseignement positif : le niveau d'étude, avec 138.000 étudiants (16e rang) et 41 % des 25-64 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. C'est 5 points de plus que la moyenne. Lyon, avec ses 675.000 emplois, affiche aussi un bon score de population active. Mais sa situation est moins favorable en matière de chômage : 13 %, contre 11 % en moyenne. L'audit montre que le taux d'emploi est d'autant plus élevé que l'écart est faible entre l'emploi des hommes et celui des femmes. C'est

Stockholm qui remporte la palme (76 % contre 69 % à Lyon), dans un pays où la parité est presque parfaite, y compris sur les salaires. De manière générale, les situations nationales lissent les résultats. En France, où la natalité est forte, la densité assez faible, le chômage élevé, les étudiants nombreux, les sept autres villes du panel affichent un profil assez semblable à celui de Lyon. Avec quelques particularismes : à Marseille, la population est beaucoup plus vieillissante.

L'économie lyonnaise repose en partie sur les activités administratives, l'enseignement et la santé. Mais elle affiche encore une plus forte proportion d'emplois industriels, 12 % contre 10 % en moyenne. On retrouve aussi une sur-représentation du bâtiment. En revanche, elle accuse un déficit dans les activités scientifiques et techniques, l'ingénierie, la recherche et développement. Un thème pourtant cher aux édiles locaux.

Ce travail va se poursuivre pour les 13 villes avec lesquelles le Grand Lyon entretient des relations. Un cahier de cartes produit par l'Agence d'urbanisme permet de repérer les différents systèmes urbains, souvent conditionnés par les éléments géographiques et l'histoire : ils sont plus ou moins centralisés (Turin, Stockholm), déconcentrés (comme Lyon, qui dispose de villes-relais dans son aire d'influence : Vienne, Villefranche, Saint-Etienne) ou continus (Bruxelles, Manchester). L'objectif est de rentrer plus en profondeur dans leurs systèmes de gouvernance pour mesurer l'efficacité sur le dynamisme des agglomérations. ●

Correspondante à Lyon Léa Delpont



Lyon, une agglomération de dimension européenne

Lyon figure parmi les vingt agglomérations les plus peuplées de l'Union européenne, sans toutefois faire partie des plus denses. Marquée par une croissance périurbaine, l'usage de la voiture y est plus fréquent qu'ailleurs. Forte de 140 000 étudiants qui constituent le dixième de sa population, l'agglomération lyonnaise se démarque par sa jeunesse. Elle se distingue aussi par le niveau de diplôme de ses habitants, qui va de pair avec un taux d'activité élevé. Celui-ci ne tient cependant pas à la situation des seniors, bien moins présents sur le marché du travail que dans d'autres pays européens. Sur le plan économique, Lyon possède une spécificité industrielle comme la plupart des villes allemandes.

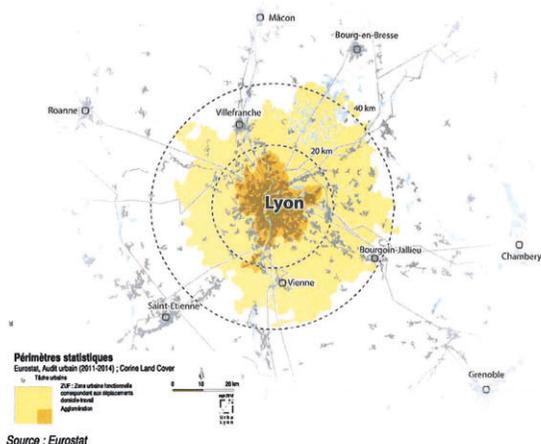
Jean-Pierre Reynaud, Anna Simon, Insee

En France comme à l'échelle de l'Union européenne, la population se concentre au sein des espaces urbains. En 2011, près du tiers des Européens vivent au sein d'une agglomération de plus d'un demi-million d'habitants ou de son aire d'influence. Selon la définition européenne des villes, l'agglomération de Lyon regroupe 1 307 000 habitants et 675 000 emplois. Avec les villes environnantes qui lui sont étroitement liées par le biais des migrations pendulaires, elle forme une zone urbaine dite « fonctionnelle » (*définitions*) de 1 913 000 habitants et 892 000 emplois (*figure 1*).

En 2011, Lyon se situe au quatorzième rang des agglomérations européennes¹ par sa population, et douze places plus loin au niveau de sa zone fonctionnelle. Par rapport aux agglomérations

1 Lyon moins dense que ses consœurs européennes

Les deux périmètres des villes retenus par Eurostat



¹ Sur le champ des 66 villes de plus de 500 000 habitants participant à l'opération audit urbain, hormis celles de Turquie et de Croatie pour lesquelles les données ne sont pas disponibles.

partenaires (*référentiel*), elle se positionne derrière Hambourg (1,8 million d'habitants), Barcelone (1,6 million) et Munich (1,4 million). Les moins peuplées, Manchester, Göteborg et Leipzig, abritent un peu plus de 500 000 habitants. La zone fonctionnelle lyonnaise, quant à elle, est proche de celle de Copenhague et Turin en termes de taille. Barcelone les distance nettement (4,9 millions). Dans le système urbain européen, les villes se différencient par les situations économiques et démographiques, la répartition des activités sur le territoire et les formes d'organisation administratives. Leur positionnement est ainsi influencé par les contextes nationaux dans lesquels ces villes évoluent.

Une croissance périurbaine, dans le sillage des autres villes françaises

La majorité des grandes agglomérations européennes étudiées ont une croissance démographique plus forte que celle de leur pays. Lyon et ses villes partenaires s'inscrivent dans cette tendance, à l'exception de Barcelone et Turin. Mais contrairement aux autres métropoles du référentiel, la population de Lyon progresse plus vite dans la couronne (+ 1,0 % entre 2006 et 2011) qu'au sein de l'agglomération (+ 0,8 %). Cette densification des zones périphériques tend à singulariser les métropoles françaises au niveau européen. Dans les agglomérations allemandes et suédoises, la tendance est plutôt à une densification des villes-centres. Les métropoles françaises disposent de plus d'espace que la plupart de leurs consœurs européennes. Avec 520 habitants par km², la zone fonctionnelle lyonnaise reste moins densément peuplée qu'en moyenne. Parmi les zones urbaines les plus denses figurent celles de la dorsale européenne, vaste foyer de peuplement qui s'étend du Royaume-Uni

à l'Italie, en passant par le Benelux et l'Allemagne. La Haye (3 200 hab./km²), Naples mais aussi Barcelone affichent notamment des densités très élevées. À l'opposé, Bordeaux, Brême ou encore Göteborg abritent dix fois moins d'habitants au km² que ces dernières.

Plus d'espace, mais aussi davantage de déplacements en voiture

L'occupation moins dense de l'espace se répercute sur les modes d'habitat. Les Lyonnais bénéficient ainsi de plus grands logements que les habitants des zones urbaines européennes (42 m²/hab. contre 38 m² en moyenne). Elle influe aussi sur les habitudes de déplacements. Dans l'agglomération de Lyon, la voiture est ainsi plus souvent privilégiée dans le cadre des déplacements domicile-travail (53 %), au détriment des modes doux et des transports en commun. C'est aussi le cas à Turin. À Barcelone, ville très dense, les effets de congestion favorisent des pratiques alternatives : un quart des habitants optent pour la marche. Dans les pays scandinaves, les politiques publiques œuvrent activement en faveur de l'usage du vélo via le développement de pistes cyclables, de l'intermodalité ou l'instauration de conditions de stationnement et de circulation prohibitives pour les voitures. Copenhague et Amsterdam tiennent ainsi la tête du palmarès des villes cyclables européennes.

Une population jeune...

L'agglomération de Lyon se démarque par sa jeunesse au plan européen : 25 % de ses habitants ont moins de 20 ans, contre 20 % dans l'ensemble des grandes agglomérations européennes (*figure 2*). Ce profil est encore plus prononcé à l'échelle de la couronne lyonnaise (28 %), qui comprend de nombreuses familles avec de jeunes enfants.

Le mot du partenaire

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a engagé un partenariat avec l'Insee pour positionner Lyon dans un panel de métropoles régionales européennes. La démarche d'audit urbain est élaborée sur la base d'indicateurs harmonisés à l'échelle européenne (Eurostat) qui permet de dresser une approche comparée des grands marqueurs urbains et économiques des métropoles européennes.

Cet audit urbain alimente une démarche d'observation menée par l'Agence d'urbanisme sous la conduite de la Métropole de Lyon. Plus large sur le champ thématique mais plus resserrée sur le nombre de métropoles étudiées, cette démarche est fondée sur la volonté de mieux connaître les métropoles avec lesquelles Lyon entretient des liens privilégiés (voir référentiel, villes partenaires). Elle inclut notamment l'étude des systèmes de gouvernance des métropoles.

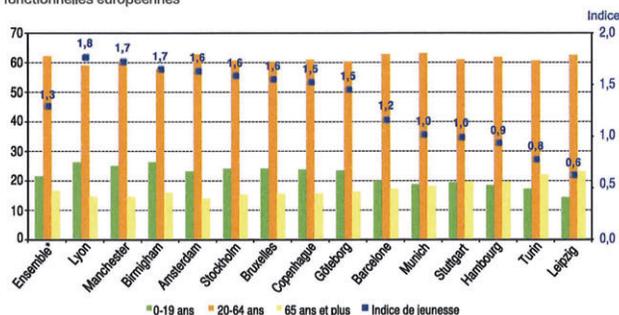
Ainsi, sur l'ensemble de la zone urbaine fonctionnelle, on compte 1,8 jeune pour une personne de 65 ans ou plus. Ce rapport, appelé indice de jeunesse, n'est que de 1,3 dans l'ensemble des grandes aires européennes. La zone fonctionnelle de Lyon se place au 7^e rang européen derrière quatre capitales (Dublin, Paris, Londres et Oslo) et les zones de Lille et Nantes. Lyon distance très nettement Leipzig, Turin ou Hambourg, qui abritent proportionnellement plus de personnes âgées. La situation moins favorable de ces villes reflète le vieillissement prononcé prévalant en Allemagne et en Italie, conséquence d'une faible fécondité.

... parmi les plus diplômées des agglomérations européennes

Les citoyens disposent généralement d'un niveau de formation plus élevé que les autres citoyens européens. Avec 272 000 personnes de 25-64 ans possédant un diplôme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle universitaire, soit 41 % de cette classe d'âge, Lyon se situe dans le premier tiers des agglomérations de plus de 500 000 habitants, dont la moyenne est de 36 %. Les plus vieillissantes comme Turin (22 %) et Hambourg (32 %) s'opposent aux agglomérations scandinaves ou du nord de l'Europe réputées pour leurs investissements en capital humain et leur système éducatif (Amsterdam 52 %, Stockholm 47 %). Presque toutes les villes étudiées ont toutefois une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur plus forte que la moyenne nationale. La présence de populations qualifiées dans les grandes métropoles joue en effet un rôle central dans le développement d'économies basées sur la connaissance.

2 Lyon, une zone fonctionnelle parmi les plus jeunes d'Europe

Part de la population par tranche d'âge (en %) et indice de jeunesse dans les zones fonctionnelles européennes



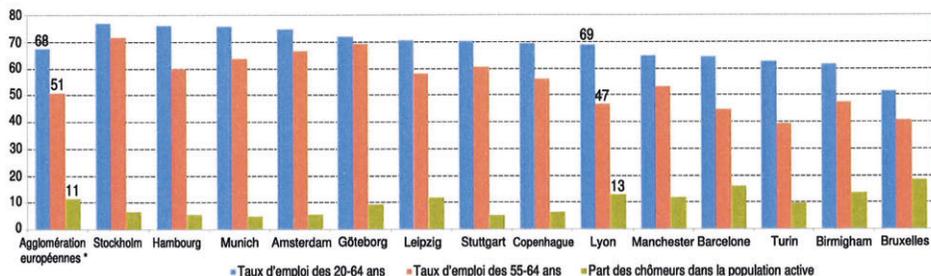
* Champ : ensemble des zones fonctionnelles centrées sur une agglomération de plus de 500 000 habitants.

Note : la zone fonctionnelle de Lyon compte 28 % de jeunes entre 0 et 19 ans. Cette part, rapportée au 15 % de personnes de 65 ans et plus, donne un indice de jeunesse de 1,8.

Source : Eurostat

3 À Lyon, une situation moins favorable vis-à-vis de l'emploi que dans les villes partenaires

Taux d'emploi selon la tranche d'âge et part des chômeurs dans la population active par agglomération (en %)



* Champ : ensemble des agglomérations de plus de 500 000 habitants.

Note : dans l'agglomération de Lyon, 69 % des 20-64 ans occupent un emploi. La part de la population active sans emploi est de 13 %.

Source : Eurostat

Avec près de 140 000 étudiants, Lyon se positionne dans le premier quart des agglomérations européennes pour la population étudiante, derrière Londres, Varsovie et Paris. Au sein des villes partenaires, elle est celle qui accueille le plus gros volume d'étudiants après Barcelone (190 000). Elle devance ainsi les villes partenaires capitales (Bruxelles, Copenhague, Amsterdam et Stockholm). Le poids des étudiants rapporté à la population totale est assez proche de celui observé dans l'ensemble des agglomérations de plus de 500 000 habitants (10,5 % contre 9,8 %). Ces parts sont plus faibles en Allemagne, où les structures d'enseignement supérieur sont plus déconcentrées qu'ailleurs en Europe. À l'inverse, elles excèdent 20 % dans les villes polonaises susceptibles d'exercer une attractivité importante auprès des autres pays de l'Est.

Lyon polarise moins d'emplois que d'autres agglomérations

Les métropoles jouent un rôle déterminant dans la localisation des emplois, en concentrant une part croissante des activités économiques et des capacités d'innovation. Le rapport entre le nombre d'emplois qu'elles offrent et celui des travailleurs qui y vivent illustre ce pouvoir d'attraction. En moyenne, les agglomérations européennes comptent ainsi 128 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Lyon se situe légèrement en deçà. Certaines agglomérations présentent une polarisation des emplois très forte. Au côté de Francfort, qui compte presque deux fois plus d'emplois que d'actifs occupés (195 emplois pour 100 actifs occupés), Bruxelles, Stuttgart, Düsseldorf et Paris figurent parmi les cinq agglomérations européennes où ce rapport est le plus élevé. Celle de Nice atteint tout juste l'équilibre par sa proximité avec la technopole Sophia-Antipolis, localisée hors de l'agglomération mais regroupant plus de 30 000 emplois.

Plus d'actifs, mais également plus de chômeurs

L'agglomération lyonnaise bénéficie d'une force de travail importante. Parmi les 20-64 ans, près de huit personnes sur dix sont présentes sur le marché du travail, en occupant ou cherchant un emploi. Ce taux est supérieur de 3 points à celui de l'ensemble des 56 agglomérations pour lesquelles les données sont disponibles. Lyon se place sur le même plan que Munich et Amsterdam (79 %), assez proche d'Hambourg et Leipzig. Comme dans l'ensemble des métropoles européennes, ce taux d'activité est plus important dans la couronne périurbaine lyonnaise que dans l'agglomération, où il est notamment minoré par la présence de la population étudiante.

Les agglomérations françaises sont nettement en retrait pour l'activité des 55-64 ans. À Lyon, ils sont 51 % à se porter sur le marché du travail, soit 4,5 points de moins que dans le référentiel de comparaison, et 22 points de moins qu'à Stockholm par exemple. Ces situations reflètent largement des spécificités nationales, dont les politiques en matière de retraite. Les taux d'activité et l'accès à l'emploi sont aussi influencés par d'autres facteurs comme la participation des femmes au marché du travail ou les habitudes de scolarité et le cumul emploi-études chez les plus jeunes, qui varient très largement d'un pays à l'autre. De manière générale, les agglomérations allemandes et celles du nord de l'Europe se démarquent par de meilleurs taux d'activité et d'emploi. Les seniors sont très présents sur le marché du travail et y trouvent davantage de débouchés. Leur mobilisation est particulièrement encouragée en Allemagne, où la population active peine à se renouveler.

Le marché du travail est moins favorable aux habitants de l'agglomération lyonnaise qu'à ceux des autres grandes

villes européennes. Ainsi en 2011, près de 13 % de la population active était sans emploi, contre 11 % dans l'ensemble des agglomérations européennes de plus de 500 000 habitants (figure 3). Dix des treize villes partenaires présentent un taux inférieur à celui de Lyon. Les taux les plus bas concernent des villes allemandes ainsi qu'Amsterdam, les plus élevés se situent à Barcelone (16 %) et à Bruxelles (18 %), pourtant au cœur d'une des régions où le PIB est l'un des plus élevés d'Europe. Les compétences pour exercer les fonctions hautement qualifiées dans les institutions internationales ou le secteur de la finance font défaut au sein d'une partie de la population bruxelloise.

Aux côtés des villes allemandes, Lyon possède une assise industrielle

L'économie des grandes métropoles est avant tout basée sur les services. En moyenne, le secteur tertiaire y emploie neuf personnes sur dix. Les services de type marchand recouvrent l'essentiel des emplois tertiaires. Néanmoins, les secteurs non-marchands de l'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale conservent un poids important dans certaines métropoles. Ils sont prépondérants à Bruxelles (36 %), qui abrite les institutions européennes, Copenhague (34 %), centre économique et financier du Danemark, ou encore Birmingham et Manchester. Lyon compte également de nombreux emplois dans ce secteur (29 %), mais possède surtout une spécificité industrielle, qu'elle partage avec les agglomérations allemandes (figure 4). À Stuttgart, Turin, Munich et Göteborg, berceaux de grands constructeurs automobiles, l'industrie concentre entre 12 % et 14 % des emplois. Lyon, avec une part voisine, a une activité plus diversifiée que ses consœurs.

Le poids de la construction (6 %) y est ainsi l'un des plus importants des villes partenaires.

Barcelone et Hambourg disposent toutes deux d'infrastructures portuaires de premier rang. Les activités de « commerce, transports, hébergement et restauration » apportent une contribution importante à l'économie de ces villes, avec respectivement 30 % et 27 % des emplois (22 % pour

Lyon). L'agglomération de Stockholm est la mieux positionnée dans le secteur de l'information et la communication (11 % des emplois contre 5 % à Lyon). Amsterdam et Bruxelles s'affirment quant à elles comme deux principaux centres financiers d'Europe. Dans ces deux villes, les activités financières et d'assurance réunissent près de 10 % des emplois (4 % pour Lyon).

Enfin, les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien sont également très caractéristiques des grandes métropoles, où elles représentent 18 % des emplois. Leipzig et Amsterdam sont les plus spécialisées dans ces activités à forte valeur ajoutée qui incluent notamment la recherche et développement scientifique (respectivement 23 % et 22 %, contre 15 % à Lyon). ■

Méthodologie

Élaborée au plan européen, l'enquête audit urbain fournit tous les ans des informations sur différents aspects relatifs aux conditions de vie dans plus de 900 villes des pays de l'Union européenne, de Norvège, de Suisse et de Turquie. Elle couvre un champ très vaste de thématiques : démographie, logement, santé, marché du travail, éducation, environnement, etc.

Définitions

L'audit urbain s'appuie sur deux définitions des villes : une définition essentiellement morphologique (la ville ou « city ») et une définition fonctionnelle (la zone urbaine fonctionnelle ou « Functional Urban Area »).

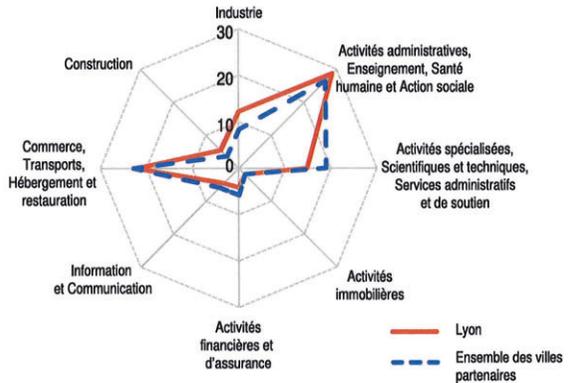
- La première repose sur la présence d'un centre urbain densément peuplé. En France, le périmètre retenu est celui des intercommunalités. Dans les autres pays, il s'agit le plus souvent des municipalités, comme c'est le cas en Allemagne, en Italie ou en Espagne.

- La seconde prend en compte les liens économiques entre la ville et sa périphérie. La zone urbaine fonctionnelle se compose ainsi d'une ville et de sa zone de « navettage », constituée des communes dont 15 % des actifs occupés résidents travaillent dans la city.

Ici, le terme d'agglomération renvoie à la notion de ville au sens européen (la city). Celui de zone urbaine fait référence à la notion de zone urbaine fonctionnelle, la couronne (ou zone d'influence) désignant alors le complément de la ville au sein de celle-ci. L'agglomération de Lyon désigne le Grand Lyon dans ses contours au 1^{er} janvier 2011 et comprend 58 communes.

4 Lyon : une économie de services, mais qui conserve une assise industrielle

Part de l'emploi par grands secteurs à Lyon et dans l'ensemble des agglomérations européennes partenaires (en %)



Note : à Lyon le secteur « Activités administratives, Enseignement, Santé humaine et action sociale » représente 29 % de l'emploi et le secteur industriel 12 % contre respectivement 26 % et 8 % pour l'ensemble des agglomérations partenaires.

Source : Eurostat

Référentiel

L'étude a pour but de situer Lyon vis-à-vis des treize villes partenaires suivantes : Bruxelles, Copenhague, Hambourg, Leipzig, Munich, Stuttgart, Barcelone, Turin, Amsterdam, Birmingham, Manchester, Göteborg et Stockholm. Un référentiel de comparaison plus large a été construit. Il est composé des 66 agglomérations européennes de plus de 500 000 habitants hors Turquie et Croatie et des zones urbaines fonctionnelles correspondantes. Selon les données disponibles, les comparaisons peuvent porter sur un nombre d'agglomérations plus restreint.

Avertissement

La disponibilité des données dans les différents pays est très variable. Les deux zonages (city et ZUF) sont ainsi utilisés à la fois en fonction de leur pertinence mais aussi en fonction de la disponibilité des données. De plus, les procédures de collecte de l'information statistique ne sont pas nécessairement identiques d'un pays à l'autre. L'année 2011 a été privilégiée comme année de référence, car il s'agit de la dernière collecte exhaustive des données.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :
Pascal Oger
Rédactrice en chef :
Aude Lacroix

ISSN 2495-9586 (imprimé)
ISSN 2493-0911 (en ligne)
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Audit urbain - Cahier de cartes complément à la publication », Urbalyon, septembre 2016
- « Les modes de vie dans les villes européennes » in La France et ses territoires, Insee, mai 2015
- « Statistiques sur les villes européennes » in Annuaire régional d'Eurostat, Eurostat, 2015
- « Cities in Europe, the new Eurostat/OECD definition », Eurostat/OECD, 2012



L'attractivité de la métropole lyonnaise

Gérard Collomb en train de gagner son pari sur l'attractivité

Les métropoles garderont la compétence économique, Gérard Collomb respire : le développement de Lyon est fondée, depuis dix ans, sur une stratégie économique et de marketing très mondiale et agressive. Et elle porte ses fruits...

Gérard Collomb reste maître en son royaume. Et pour de plus en plus longtemps. Au moins jusqu'en 2020, et certainement plus longtemps encore avec l'élection au suffrage universel du président de la Métropole du Grand Lyon, un système qui lui est bien plus favorable que l'actuel. Il a beaucoup travaillé en effet au Sénat pour faire passer un sous-amendement garantissant aux métropoles la compétence de développement économique que les présidents de régions pensaient avoir en exclusivité. Et le sénateur du Rhône a suffisamment de bons liens avec Olivier Dussopt, le député de l'Ardèche et rapporteur du texte à l'Assemblée, pour être certain que les régions ont définitivement perdu la partie. Et il continuera à développer sa métropole comme il le fait depuis le début des années 2000 : "Je n'ai de problème avec personne, et certainement pas avec Jean-Jack Queyranne [le président du conseil régional Rhône Alpes, Ndlr], et, en matière économique, je ne demande pas à la région de nous faire du cocooning. Je veux simplement faire ce que je souhaite faire sur le territoire lyonnais, choisir les projets en fonction

de nos priorités, qui ne sont pas forcément que celles de l'Etat ou celles de la Région." Comment cela va fonctionner ? Simple : "Le rôle de la métropole est faire surgir l'innovation et celui de la région de le diffuser." Pas sûr que tous les présidents de régions approuvent, mais la vision de Gérard Collomb est en train de l'emporter. Une considérable avance en matière d'attractivité Gérard Collomb est plutôt écouté car la ville et la métropole qu'il dirige ont pris une avance assez considérable sur ses rivales, et, même s'il se refuse à faire la comparaison, avec Paris. La stratégie de "city branding" lancée il a huit ans avec "Only Lyon", et celle de développement économique avec l'agence Aderly, ont fait que Lyon est, avec Paris, dans le classement des 20 places mondiales les plus attractives, devant Hong Kong ou Pékin [cf. étude et classement IBM "Global Location Trends 2014 Annual Report"] et qu'elle vient de passer devant Paris dans le classement des villes européennes les plus attractives pour les investissements étrangers selon une étude du "Financial Times". En 2014, Jacques De Chilly, le patron d'Aderly, estime que 85 entreprises s'étaient

installées à Lyon, créant 2.000 emplois directs et très souvent après une compétition internationale dont quelques grands projets industriels étrangers. 85 c'est plus que 77, le nombre d'implantations en 2013. Et Gérard Collomb affiche un certain contentement de savoir que la ville avait placé 250.000 m2 de bureaux l'année dernière et qu'elle en a désormais 5,5 millions m2, soit plus que Barcelone et presque autant qu'Amsterdam, deux de ses grandes rivales avec Berlin et Manchester. Et, signe d'influence, le premier dialogue stratégique entre la France et les Emirats Arabes aura lieu en juin à Lyon. Paris à la traîne? Lyon est en train de prendre de l'avance. Peut-être même un peu trop. En matière de marketing territorial et de stratégie à l'international, Londres, Amsterdam et Berlin ont encore développé leur stratégie pendant que Paris stagnait. Et même si Lyon, comme le rappelle Gérard Collomb, se bat sur une stratégie de ville globale et pas de "second city", elle a encore besoin d'une locomotive...

■

par Jean-Pierre Gonguet





NATIONAL

Lyon, Paris, Toulouse : Trio gagnant des villes françaises attractives

Lyon, Paris, Toulouse : voilà le trio gagnant des villes les plus attractives en France selon une étude de ce mardi 1er décembre publiée par le cabinet d'audit PwC.

Le cabinet d'audit et de conseil PwC vient de publier la première édition de « villes d'aujourd'hui, métropoles de demain ». Cette étude classe 15 villes par ordre d'attractivité.

Voici les résultats :

1- Lyon 2-Paris 3-Toulouse
4-Bordeaux 5-Strasbourg 6-Lille
7-Nantes 8-Grenoble 9Rennes
10-Aix-en-Provence
11-Montpellier 12-Nice
13-Marseille 14-Rouen 15-Brest

Le classement est réalisé à partir de 60 indicateurs qui ont permis de classer les villes selon trois items :

- Potentiel et connexion au monde (capital intellectuel, transition nu-

mérique, ouverture et connexion au monde).

- Qualité et cadre de vie (transports et mobilité, infrastructures urbaines, santé, environnement, culture et loisirs, vie de la cité).

- Capital économique (poids économique, attractivité et innovation, travail et emploi, coût de la vie).



La capitale des Gaules bénéficie d'une belle qualité de vie qui lui permet de monter sur la première marche du podium devant Paris qui demeure toutefois la capitale économique incontestée. Dans le classement, Paris souffre de sa moindre attractivité en matière de qualité de vie. Bordeaux, Nantes, Aix-en-Provence, Lyon et Strasbourg lui passent ainsi allègrement devant quand il s'agit de douceur de vivre au quotidien. ■



Attractivité. Lyon, première de la classe Le cabinet d'audit et de conseil PwC vient de publier la première

Attractivité. Lyon, première de la classe Le cabinet d'audit et de conseil PwC vient de publier la première édition de « villes d'aujourd'hui, métropoles de demain »...

Attractivité. Lyon, première de la classe Le cabinet d'audit et de conseil PwC vient de publier la première édition de « villes d'aujourd'hui, métropoles de demain ». Cette étude classe 15 villes par ordre d'attractivité : 1- Lyon 2- Paris

3- Toulouse 4- Bordeaux 5- Strasbourg 6- Lille 7- Nantes 8- Grenoble 9- Rennes 10- Aix-en-Provence 11- Montpellier 12- Nice 13- Marseille 14- Rouen 15- Brest. Le classement est réalisé à partir de 60 indicateurs. La capitale des Gaules bénéficie

d'une belle qualité de vie qui lui permet de monter sur la première marche du podium devant Paris qui demeure toutefois la capitale économique incontestée. ■





La Métropole vise un schéma de développement ambitieux

Conforté dans ses convictions par le résultat d'une étude portant sur les mutations observées sur l'aire urbaine de Lyon depuis 10 ans, l'exécutif va élaborer un schéma de développement économique ambitieux pour la période courant de 2016 à 2021.



Gérard Collomb a de grandes ambitions pour la Métropole de Lyon. Un état d'esprit offensif, qui se traduira prochainement dans le contenu du schéma de développement économique, élaboré dans les mois à venir pour la période courant de 2016 à 2021. Car, comme il n'a pas manqué de le rappeler, malgré la crise, la Métropole de Lyon a continué, ces dernières années, à générer de la croissance et à créer des emplois.

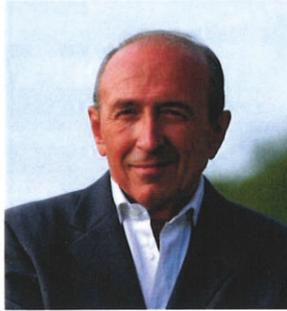
Pour étayer son discours, Gérard Collomb s'appuie sur le résultat d'une étude réalisée par l'Observatoire partenariats lyonnais en économie. Portant sur les mutations observées sur l'aire urbaine de Lyon depuis 10 ans, cette étude confirme que la capitale des Gaules résiste mieux que les autres aux difficultés conjoncturelles qui pénalisent l'Hexagone. « Le maintien d'une forte activité industrielle n'est pas sans rapport avec cette bonne résistance », analyse Jacques de Chilly, directeur général adjoint au développement économique et international.

Derrière cette faculté de résistance de la Métropole de Lyon se cache également la capacité de renouvellement de son tissu économique et son attractivité pour les investisseurs étrangers. « Deux tiers des entreprises lyonnaises ont moins de 10 ans et plus de la moitié des projets accompagnés par l'Aderly, ces dernières années, sont d'origine étrangère », confirme Jacques de Chilly. Ces arguments plaident en faveur d'une forte ambition pour l'avenir et réjouissent Gérard Collomb. ■

par Jacques Donnay



Les ambitions industrielles de la métropole de Lyon



Convaincu du potentiel et de l'attractivité de la Métropole de Lyon, Gérard Col-lomb a dévoilé une stratégie de développement économique ambitieuse, pour les 5 prochaines années, autour d'un pilier inattendu : l'industrie. Il entend accueillir 100 nouvelles entreprises par an durant cette période, pour parvenir à près de 2 000 créations d'emplois. ■



RÉSULTATS 2015

En 2015, l'Aderly a permis l'implantation en région lyonnaise de 92 entreprises représentant 1 839 nouveaux emplois à trois ans. C'est un résultat bien au-dessus des objectifs en nombre de projets d'implantation, fixés à 80 par an, et un nouveau record pour l'Agence. En effet, celle-ci avait déjà finalisé 80 projets d'implantation en 2014 pour un objectif de 60, affichant ainsi ses plus hauts résultats depuis les 10 dernières années. Avec 1 839 emplois créés, les résultats 2015 sont en légère baisse par rapport à 2014 (-4 %), mais juste en dessous des objectifs annuels fixés à 2 000 emplois par an. Ceci est le reflet d'une diminution chronique de la taille moyenne des projets, qui est donc de 20 emplois par implantation, et est en cohérence avec la tendance économique de fond observée à l'échelle internationale.



92
ENTREPRISES



1 839
EMPLOIS À 3 ANS



RÉPARTITION ENTREPRISES ET EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

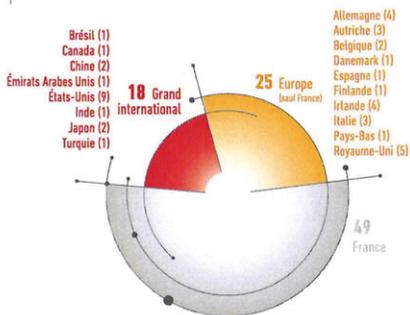


dont 9

entreprises implantées (pour 117 emplois) qui participent à la dynamique Smart City de la région lyonnaise.

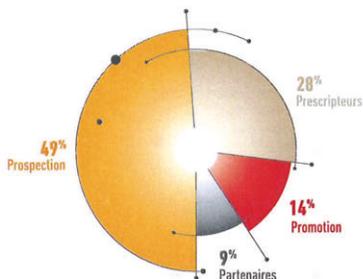


ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES IMPLANTATIONS

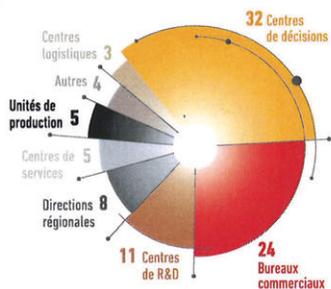


47% d'implantations provenant de l'international, représentant 47% des emplois totaux.

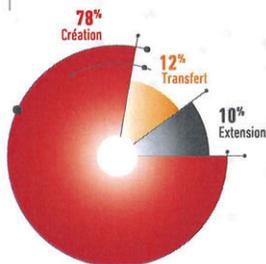
ORIGINE DES PROJETS IMPLANTÉS



FONCTIONS D'IMPLANTATION

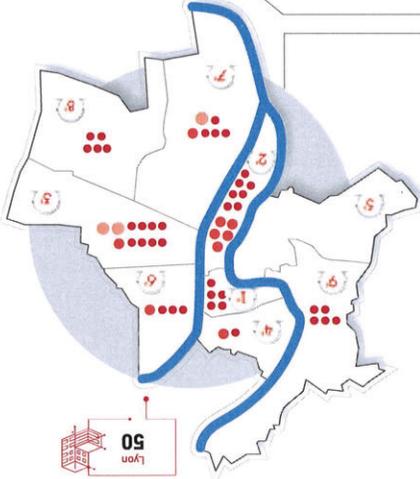
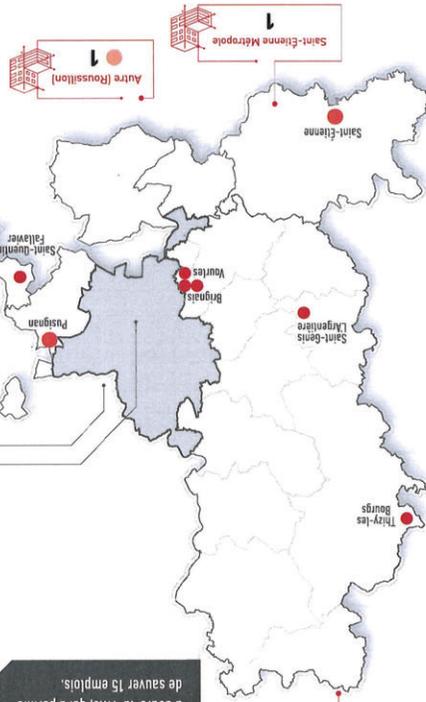
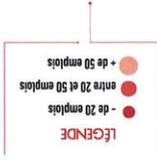
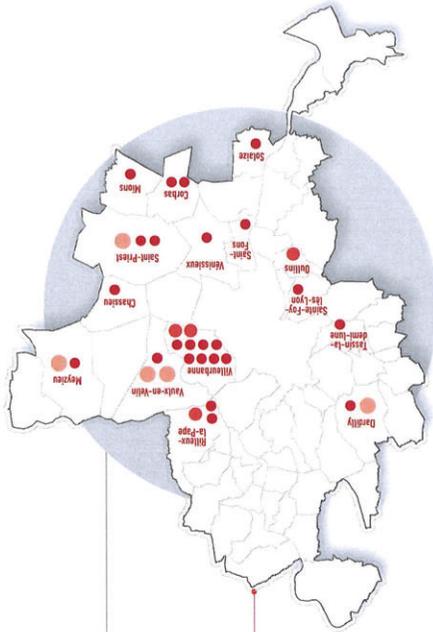


TYPES D'IMPLANTATION



INDICATEURS DE PERFORMANCE

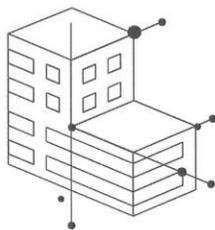
	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2015
 Centres de R&D d'innovation de niveau international	8	11
 Implantations dans le Département du Rhône	6	6
 Implantation à Saint-Étienne	1	1
 Implantation à la CAPI	1	1
 Signatures mondiales	5	4



L'Adery a travaillé par exemple en étroite collaboration avec le Département du Rhône pour la sauvegarde de l'entreprise d'affilage Moncorge située à Cours-la-Ville, qui a permis de sauver 15 emplois.

LIEUX D'IMPLANTATION

LES ENTREPRISES IMPLANTÉES EN 2015



ÉCO-TECHNOLOGIES

Raison sociale	Activité	Origine des capitaux	Fonction d'implantation	Emplois à 3 ans
BLUE TREE SYSTEMS	Électronique embarquée pour poids lourds	Irlande	Centre de décision	30
GETZNER	Fabricant de polyuréthane pour les chemins de fer, la construction et l'industrie	Autriche	Bureau commercial	5
IVEA	Analyse en temps réel et sur site de la composition atomique élémentaire de la matière	France	Centre R&D	10
MSC SOFTWARE	Software et services d'ingénierie pour la chimie et les composites	États-Unis	Centre R&D	6
OXIPID	Logistique urbaine et propre sur le dernier kilomètre	France	Centre logistique	50
RPM	Biomasse : production de biodiésel 2 ^{ème} génération	États-Unis	Centre de décision	15
SIMPLX	Développement d'applications web à forte valeur ajoutée	France	Centre R&D	7
TESLA MOTORS FRANCE	Véhicule électrique haut de gamme et bornes de recharge	États-Unis	Autre	15
WOLFTANK SYSTEMS S.P.A	Réparation de cuves pour l'industrie pétrolière	Italie	Bureau commercial	15
9 projets / 153 emplois				

INDUSTRIE

Raison sociale	Activité	Origine des capitaux	Fonction d'implantation	Emplois à 3 ans
APRO INDUSTRIE	Fabrication de réservoirs métalliques pour le stockage d'eau incendie, d'eau potable, d'eau de process et d'effluents industriels et urbains	Irlande	Unité de production	10
BANNER GMBH	Fabricant de batteries automobiles et industrielles	Autriche	Direction régionale	10
DYNATEST INTERNATIONAL A/S	Ingénierie des chaussées et pavement	Danemark	Centre de décision	4
HEXCEL COMPOSITES	Site de production précurseur pour fibre de carbone	États-Unis	Unité de production	200
HYDROVIDE	Construction d'équipements pour le nettoyage et l'entretien des réseaux d'assainissement	France	Centre de services	8
LSTYLE GLOBAL	Commercialisation de fléchettes	Japon	Bureau commercial	15
MONSALE ASCENSORES SL	Montage et réparation d'ascenseurs	Espagne	Centre de décision	15
OZED COMPANY	Distribution et fabrication de lunettes en bois	France	Centre de décision	7
PRODIMO	Import/export de colles industrielles	France	Centre de décision	9
PROJET CONFIDENTIEL	Agroalimentaire	Italie	Bureau commercial	30
ROMI FRANCE	Tours, machines-outils, machines à injection plastique	Brésil	Centre de décision	10
SCHMITZ CARGOBULL	Producteur de semi-remorques et de pièces détachées	Allemagne	Direction régionale	8
SHANGHAI GRANDTOP LIGHTING TECHNOLOGY CO LTD	Fabrication des équipements de tests de haute tension	Chine	Centre de décision	15
SKEED INTERNATIONAL SAS	Commercialisation de sous-vêtements de protection pour les sports de vitesse	France	Centre de décision	10
SPP PUMPS - KIRLOSKAR GROUP	Distribution de pompes centrifuges	Inde	Direction régionale	15
TECLIS SARL	Instruments d'analyses rhéologiques pour laboratoires	France	Centre R&D	11
16 projets / 377 emplois				

SCIENCES DE LA VIE

Raison sociale	Activité	Origine des capitaux	Fonction d'implantation	Emplois à 3 ans
CARTHERA	Dispositif neurologique : traitement par ultrasons de tumeurs cérébrales	France	Centre R&D	7
COMPAGNIE DES SENS	Huiles essentielles	France	Centre de décision	30
COSMED	Dispositifs cardio-pulmonaire/calorimétrie	Italie	Centre de décision	15
I&L BIOSYSTEMS	Distribution de systèmes d'analyse pour la microbiologie, les biotechnologies et la biologie cellulaire	Allemagne	Centre de décision	15
IZON SCIENCES	Biotech	Royaume-Uni	Bureau commercial	3
MAAT PHARMA	Microbiothérapie	France	Centre R&D	25
ORPHANSE HEALTHCARE	Médicaments d'urgence	France	Centre de décision	6
PASOLO	Matériel paramédical	France	Centre de décision	16
PRISME	Recherche translationnelle	France	Centre R&D	15
WEIXIANG	Cosmétique	Chine	Centre de décision	5
10 projets / 137 emplois				

TERTIAIRE

Raison sociale	Activité	Origine des capitaux	Fonction d'implantation	Emplois à 3 ans
AZF RHONE-ALPES	Vente de matériel de quincaillerie	France	Unité de production	5
ALLIANZ	Assurance	Allemagne	Centre de services	80
ARCO	Promotion immobilière de bureaux	France	Bureau commercial	6
ASSURONE GROUP	Courtage en assurance	France	Direction régionale	20
BARSAN GLOBAL LOGISTICS (BGL)	Logistique, affrètement, dédouanement	Turquie	Centre logistique	15
BAUR FRANCE	Détection, maintenance, réparation de câbles enterrés	Autriche	Centre de décision	7
CAP INGELEC	Ingénierie	France	Direction régionale	25
CENTRE SERVICES	Services à la personne	France	Bureau commercial	15
CIC ORIO	Projets et ingénierie métallique, énergie et fluides tertiaires	France	Bureau commercial	10
CLIQUE & ASSOCIÉS	Recouvrement de créances	Belgique	Centre de décision	4
ECO.DECHETS	Services Collectivités Locales	France	Centre de décision	10
ENIGMATIC LIVE ESCAPE GAME	Jeux	France	Centre de décision	11
ENTREPRENEURS DU MONDE	Microfinance sociale	France	Centre de décision	50
ESTHI	Prévention contre les risques d'inondation	France	Bureau commercial	3
EXTERNALIS FORMATION	Formation professionnelle	France	Centre de décision	55
FRENCH ADVANCED MEDICINE	Tourisme médical	Emirats Arabes Unis	Centre de décision	10
GPA INITIATIVES	Conseil en gestion et prévention de l'absentéisme	France	Bureau commercial	6
GROUPE ARCHIMEN ACTIVE3D	Ingénierie en construction	France	Direction régionale	22
HEMA	Vente d'accessoires de décoration à prix bas	Pays-Bas	Autre	15
LAPRO ENVIRONNEMENT SA	Négocie de matériel pour le désamiantage	France	Bureau commercial	5
MINI WORLD LYON	Laisir marchand	France	Autre	30
NEOVIAN PARTNERS	Conseils en stratégie et développement sur les sociétés innovantes	Royaume-Uni	Bureau commercial	10
PERMIGO (LYON)	Auto-école en ligne	France	Centre de décision	25
PERMIGO (SAINT-ÉTIENNE)	Auto-école en ligne	France	Bureau commercial	20
REAL STAFFING	Cabinet de recrutement	Royaume-Uni	Bureau commercial	30
REBOUND ELECTRONICS	Distributeur de composants électroniques	Royaume-Uni	Bureau commercial	4
SEDULO	Compétitive et business intelligence	États-Unis	Centre de décision	12
THE FASS EXPERIENCE	Cours de chants	États-Unis	Centre de services	7
UPS - UNITED PARCEL SERVICE	Logistique	États-Unis	Centre logistique	55
VENATHEC	Bureau d'étude acoustique	France	Bureau commercial	10
VINEDO OY	Organisation d'événements et tourisme liés à l'œnologie	Finlande	Centre de décision	3

31 projets / 580 emplois

NUMÉRIQUE

Raison sociale	Activité	Origine des capitaux	Fonction d'implantation	Emplois à 3 ans
1KUBATOR	Incubateurs de start-up	France	Centre de décision	5
365TALENTS	Application de détection de talents en interne Big Data B2B	France	Centre de décision	7
APPLIDIUM	Développement d'applications mobiles	France	Centre R&D	15
ARAS CORP.	Nouveaux usages	États-Unis	Bureau commercial	15
BANDAI NAMCO ENTERTAINMENT EUROPE SAS	Loisirs numériques	Japon	Centre de décision	8
DPS	Édition de logiciels et applications web pour l'évaluation des risques psycho-sociaux	France	Bureau commercial	5
EDD	Presse en ligne	France	Centre de décision	20
ESCEN	École supérieure de commerce et d'économie numérique	France	Direction régionale	5
FOODORA	Livraison de plats de restaurants à domicile	Allemagne	Bureau commercial	20
INTRINSEC	Sécurité informatique des objets connectés	France	Centre R&D	6
KYLOTOWN	Jeux vidéos	France	Centre R&D	20
NETQUARKS	Solutions logicielles pour les secteurs de l'assurance et de l'immobilier	France	Bureau commercial	15
REDFAIRE	Progriciels	Irlande	Direction régionale	15
SAVOIR FAIRE LINUX	Services en logiciels libres	Canada	Bureau commercial	10
SCALETONE LTD	Web-marketing	Irlande	Centre de décision	12
SCC SERVICES	Systèmes informatiques	Royaume-Uni	Centre de services	50
SHEMAY GROUP	Conseil en innovation	France	Centre de décision	5
SIMPLON	École solidaire de code informatique	France	Centre de services	7
SOGILIS	Ingénierie logicielle	France	Bureau commercial	40
SYNTHES'3D	Réalisation images de synthèse en 3D	France	Unité de production	6
TAKE EAT EASY	Livraison de plats de restaurants à domicile	Belgique	Bureau commercial	7
TAKEWINC	Plateforme web mettant en relation entreprises et stagiaires	États-Unis	Bureau commercial	4
TRIPALIO PARMENIDE	Gestion et développement d'une base de données dédiée aux assureurs et courtiers en assurance	France	Autre	10
UBISOFT	Jeux vidéos	France	Centre R&D	120
XILAM	Studio d'animation	France	Unité de production	120
XOTELIA	Logiciel de réservation destiné à l'hôtellerie	France	Centre de décision	45

26 projets / 592 emplois

ONLYLYON 2015



Comme chaque année, il nous paraît important de partager nos résultats, sources de **satisfaction et de fierté collectives**. Nous avons œuvré, ensemble, pour faire en sorte que la métropole de Lyon soit reconnue à sa juste valeur sur la scène internationale et les récents classements démontrent que nous sommes sur la bonne voie.

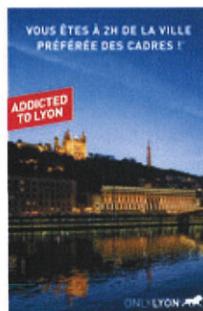
En 2015, non seulement nous avons fait croître très significativement notre impact, mais nous avons aussi préparé les conditions de succès pour les années suivantes en innovant dans nos approches.

Forts de nos réussites mais surtout de notre état d'esprit conquérant, **nous pouvons, aujourd'hui, ambitionner d'entrer dans le TOP 10 des métropoles les plus influentes et attractives d'Europe.**

Lionel Flasseur,
Directeur du programme ONLYLYON

À RETENIR

- **205** millions de vues sur les réseaux sociaux
- **25** millions de contacts en communication offline
- **1,1** million de fans Facebook
- **238** retombées presse internationales
- **21 720** Ambassadeurs ONLYLYON et **575** actions réalisées
- **16** partenaires privés internationaux



Paris La Défense

Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyonnaise**



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpe Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantai Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Véronique PELOT** 04 81 92 33 58 v.pelot@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme